

# Le Reflet de St-Liboire



● Revue d'information regroupant tous les organismes de St-Liboire ●

## Collecte de canettes et de bouteilles consignées



Oyez ! Oyez !

Les élèves des classes de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de l'école Henri-Bachand organisent, samedi le 22 mars prochain, une grande collecte de bouteilles et de canettes consignées pour financer différentes activités qu'ils souhaitent mettre sur pied d'ici la fin de l'année.

Vous désirez les encourager ?

Conservez à la maison les bouteilles et les canettes consignées. Des enfants et leurs parents viendront les chercher le **22 mars** prochain. Si vous prévoyez être absents, vous pouvez laisser un sac avec vos contenants directement sur votre balcon ou les apporter à la porte principale de l'école le matin de la collecte ou quelques jours avant.

Au nom des élèves, de leurs parents et du personnel de l'école,  
nous vous remercions de votre générosité !


Pascale et Amélie  
Enseignantes

# LA VIE À ST-LIBOIRE

## FÉVRIER 2014

| JOUR  | DATE | HEURE   | ÉVÉNEMENT  | COMMENTAIRE - ENDROIT  |
|-------|------|---------|--|--|
| Lundi | 24   | 19 h 30 | Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »<br>« Aménager un espace de repos au jardin - Claude Gauthier » | Salle municipale<br>St-Valérien de Milton<br>1384, rue Principale<br>St-Valérien de Milton |

## MARS 2014

| JOUR  | DATE | HEURE   | ÉVÉNEMENT   | COMMENTAIRE - ENDROIT   |
|---|------|---------|---|---|
| Mardi   | 04   | 20 h    | Séance du Conseil Municipal   | Hôtel de ville  |
| Dimanche  | 09   |         | <b>ON AVANCE L'HEURE</b>  |  |
| <b>10 au 21 mars 2014 - Période des inscriptions École Henri-Bachand (voir article)</b> |      |         |   |   |
| Vendredi  | 14   | 19 h 30 | Bingo des Chevaliers de Colomb  | Salle des Chevaliers de Colomb  |
| Mercredi  | 19   | 19 h    | Assemblée générale des Loisirs de Saint-Liboire   | Hôtel de ville<br><b>Secrétariat des Loisirs</b>                                      |
| Vendredi  | 21   | 19 h    | Comité des Aînés<br>Jeux d'adresse  | Domaine Saint-Liboire<br>123, rue Gabriel   |
| Samedi  | 22   |         | <b>Collecte de canettes et bouteilles consignées</b><br>Par les élèves des classes de 5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années - École Henri-Bachand |   |
| Lundi   | 24   | 19 h 30 | Société d'horticulture et d'écologie<br>« Les Trois Clochers »<br><b>Plantes d'intérieur, à fleurs par Hélène Baril</b>   | Centre communautaire<br>885, rue Lanoie<br>Upton                                      |

## INFORMATIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE

Courriel : [admin@municipalite.st-liboire.qc.ca](mailto:admin@municipalite.st-liboire.qc.ca)

Site internet : [www.municipalite.st-liboire.qc.ca](http://www.municipalite.st-liboire.qc.ca)

### Hôtel de ville 450 793-2811

21, place Mauriac  
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0

**Heures d'ouverture :** Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h  
Vendredi 8 h à 12 h – *Fermé en après-midi*

### Bibliothèque municipale 450 793-4751 [www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/liboire](http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/liboire)

Responsable : Madame Julie Girouard  
**Heures d'ouverture :** Lundi 8 h à 12 h 13 h à 16 h 18 h 30 à 20 h 30  
Mardi 8 h à 12 h 13 h à 16 h 19 h à 20 h 30  
Mercredi 10 h à 12 h 13 h à 16 h 19 h à 20 h 30

### Loisirs de St-Liboire Inc. 450 793-4825 Courriel : [loisirs.st-liboire@gsg-net.qc.ca](mailto:loisirs.st-liboire@gsg-net.qc.ca)

Site Internet : [www.loisirsdestliboire.ca](http://www.loisirsdestliboire.ca)

Responsable : Francine Dion

**Heures d'ouverture :** Lundi, mardi, mercredi, jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

## MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur Denis Chabot, maire

Guylaine Morin  
Siège numéro 1

Johanne Grégoire  
Siège numéro 2

Yves Winter  
Siège numéro 3

Nadine Lavallée  
Siège numéro 4

Claude Vadnais  
Siège numéro 5

Nicolas Proulx  
Siège numéro 6

**Séances du Conseil** Premier mardi de chaque mois, 20 h. Exception en janvier à 20 h 30 et au mois d'août le 2<sup>e</sup> mardi à 20 h.

## EMPLOYÉES MUNICIPALES – ADMINISTRATION

M<sup>e</sup> Josée Vendette  
Directrice générale

Louise Rajotte  
Adjointe-administrative

Janie Rondeau  
Inspecteur en bâtiment

Monic Guérin  
Réceptionniste

Christiane Messier  
Secrétaire-réceptionniste

## EMPLOYÉS MUNICIPALES – TRAVAUX PUBLICS

Bruno Lessard  
Coordonnateur aux travaux publics  
450 278-2814

Nicol Chabot  
Opérateur en traitement de l'eau  
450 278-2811

**Veillez noter que la Municipalité ne se tient pas responsable en cas d'erreur de publication ou des commentaires publiés par les différents intervenants.**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 4 février 2014, à 20 heures, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

### **SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les Conseillères Guylaine Morin, Johanne Grégoire et Nadine Lavallée.

Messieurs les Conseillers Yves Winter et Claude Vadnais.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Denis Chabot

Est également présente, M<sup>e</sup> Josée Vendette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **EST ABSENT :**

Monsieur le Conseiller Nicolas Proulx avec une absence motivée.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire ouvre la session à 20 heures.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NUMÉRO 26-02-14**

Attendu qu'un ordre du jour a été soumis aux membres du conseil municipal;

Il est proposé par monsieur Yves Winter

Appuyé par monsieur Claude Vadnais

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que proposé en y ajoutant au point divers un item :

### **22 a) Embauche d'un pompier.**

### **L'ordre du jour se lit comme suit :**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 janvier 2014
4. Période de questions concernant des sujets se rapportant à la Municipalité
5. Adoption des comptes payés en janvier 2014
6. Adoption des comptes à payer
7. Embauche au poste de journalier aux travaux publics et opérateur pour les usines de filtration et d'épuration
8. Délégation d'un employé de la Municipalité à la rencontre de la tournée SAM – St-Hyacinthe
9. COMBEQ – inscription de l'inspectrice en bâtiments au congrès annuel
10. Nomination d'un membre additionnel au sein du Comité Consultatif d'Urbanisme et autorisation d'inscription de ce dernier à la formation prévue le 25 février 2014
11. Service de prévention des incendies – achat d'équipements divers
12. Service de prévention des incendies – nomination d'officiers
13. Service de prévention des incendies – inscription d'un pompier à la formation Instructeur I
14. Subvention pour 2 emplois d'été – voirie et archives – autorisation de présenter une demande
15. Adoption du règlement numéro 267-14 décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2014
16. Adoption du règlement numéro 268-14 relatif au nouveau contrat concernant la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la municipalité
17. Demande de location salle Jean XXIII – 6 journées de formation

18. Adhésion à la distribution des relevés météorologiques par le biais de la MRC des Maskoutains
19. Demande d'aide financière :
  - a) Comité de la Rivière Noire - Autorisation de versement de l'aide financière budgétée
20. Rapport des élus concernant certaines rencontres tenues en janvier 2014
21. Documents déposés
  - a. Portrait intégré de la pauvreté et de l'exclusion sociale MRC des Maskoutains 15 novembre 2013 et faits saillants
  - b. Affiche Comité de la Rivière Noire
  - c. S.Q. – Sommes payables par les municipalités et document explicatif sur la formule de facturation produit par la FQM
  - d. FQM – Déclaration des résultats des élections et composition du conseil d'administration 2014
  - e. Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Régie intermunicipale des déchets d'Acton et des Maskoutains du 9 janvier 2014
  - f. Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets d'Acton et des Maskoutains du 22 janvier 2014
  - g. Liste des permis émis en janvier 2014
  - h. Rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de janvier 2014
  - i. Rapport sur le suivi des requêtes – Travaux publics
  - j. Bilan au 30 janvier 2014
  - k. Rapport budgétaire au 30 janvier 2014
22. Divers
  - a) **Embauche d'un pompier**
23. Période de questions concernant des sujets se rapportant à la Municipalité
24. Levée de la séance

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JANVIER 2014 RÉSOLUTION NUMÉRO 27-02-14**

Attendu que tous les membres du conseil municipal présents lors de l'assemblée du 7 janvier 2014 déclarent avoir pris connaissance dudit procès-verbal;

Il est proposé par madame Nadine Lavallée

Appuyée par madame Johanne Grégoire

Et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 7 janvier 2014 tel que rédigé.

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT DES SUJETS RELATIFS À LA MUNICIPALITÉ**

Une période est mise à la disposition du public afin de pouvoir soumettre au Conseil des questions concernant des sujets relatifs à la Municipalité.

### **5. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS EN JANVIER 2014 RÉSOLUTION NUMÉRO 28-02-14**

Considérant la liste des comptes payés en janvier 2014;

Considérant que les fonds étaient disponibles pour pourvoir au paiement de ces comptes;

Il est proposé par madame Guylaine Morin

Appuyée par monsieur Claude Vadnais

Et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes payés en janvier, totalisant la somme de 180 319,90 \$ en plus des salaires versés de 42 555,95 \$ et d'en ratifier le paiement.

## FACTURES PAYÉES

### ADMINISTRATION:

|                                       |   |              |
|---------------------------------------|---|--------------|
| Beaupré Denis                         | Remboursement de taxes municipales                  | 543,48 \$    |
| Bell Mobilité Pagette                 | Frais pagette - maire                               | 20,97 \$     |
| Buropro Citation                      | 2 cartouches de télécopieur                         | 145,16 \$    |
| Corporation Informatique Bellechasse  | Soutien technique 2014                              | 4 415,04 \$  |
| Courrier de St-Hyacinthe (Le)         | Annonce - offre d'emploi journalier travaux publics | 472,55 \$    |
| Desjardins Sécurité Financière        | Cotisations R.R.S. - décembre                       | 4 849,29 \$  |
|                                       | Assces collectives - janvier                        | 2 795,51 \$  |
| Distribution DBC                      | Distribution du Reflet de janvier                   | 58,99 \$     |
| EBM (équip.de bur.montérégie)         | Frais de copie - décembre                           | 131,61 \$    |
| Entretiens Touchatout                 | Entretien ménager pendant congé des fêtes           | 186,26 \$    |
| Fédération Qué. des municipalités     | 2 inscriptions formation - élus membres du CCU      | 195,46 \$    |
|                                       | Frais pour changement de date de formation élue     | 45,99 \$     |
| Fonds d'information sur le territoire | Avis de mutation - décembre                         | 32,00 \$     |
| Fournitures de bureau Denis           | Papeterie diverse                                   | 175,43 \$    |
| Geoffrey Mario et Poirier Johanne     | Remboursement de taxes municipales                  | 369,47 \$    |
| Geslam informatique                   | Services techniques                                 | 30,35 \$     |
| Groupe Ultima inc.                    | Assurances générales                                | 60 430,00 \$ |
| La Rabouillère                        | Réunion de Noël pour employés et élus               | 1 105,37 \$  |
| Méga Copie                            | Edition du Reflet de janvier                        | 1 162,25 \$  |
| Ministre du Revenu du Québec          | DAS - décembre 2013                                 | 13 318,09 \$ |
| MRC les Maskoutains                   | Cours d'eau Delorme - branches 1 et 2               | 3 729,60 \$  |
|                                       | Mise à jour du rôle # 26                            | 944,54 \$    |
| Petite caisse                         | Dépenses diverses                                   | 107,55 \$    |
| Publications CCH                      | Renouvellement code des municipalités               | 337,05 \$    |
|                                       | Contrats des organismes publics                     | 145,43 \$    |
| Receveur Général du Canada            | DAS - décembre 2013 (taux réduit)                   | 5 524,96 \$  |
|                                       | DAS - décembre 2013 (taux régulier)                 | 146,99 \$    |
| Société canadienne des postes         | Médiaposte - Adoption budget et parade Noël         | 147,86 \$    |
|                                       | Timbres   | 1 086,51 \$  |
| Société Mutuelle de prévention inc.   | Gestion de la mutuelle - 1 <sup>er</sup> versement  | 623,23 \$    |
| Sogetel                               | Frais tél. - bureau municipal                       | 528,09 \$    |

### BIBLIOTHEQUE:

|                             |  |           |
|-----------------------------|--|-----------|
| Editions Récré-Jeux         | Abonnement revue coup de pinceau               | 39,73 \$  |
| Express Mag                 | 2 Abonnements: Je cuisine et décore, Gabrielle | 114,90 \$ |
| Girouard Julie              | Frais de déplacement - achat de livres         | 101,64 \$ |
|                             | Remb. achat de livres et matériel d'animation  | 427,41 \$ |
| Librairie Carrefour BD inc. | Livres   | 622,18 \$ |
| Librairie St-Antoine enr.   | Livres   | 462,05 \$ |
| Magazine Cool               | Abonnement                                     | 40,18 \$  |
| Magazine Moi & Cie          | Abonnement                                     | 21,79 \$  |
| Magazine Signé M            | Abonnement                                     | 35,58 \$  |
| Ricardo Média               | Abonnement                                     | 45,98 \$  |
| Velo Québec Editions        | Abonnement revue Québec Science                | 40,24 \$  |
| Sogetel                     | Frais tél. - Biblio                            | 69,59 \$  |

**LOISIRS:**

|                    |   |             |
|--------------------|---|-------------|
| Loisirs St-Liboire | Subvention de fonctionnement de janvier | 9 550,00 \$ |
|--------------------|---|-------------|

**SERVICE INCENDIE:**

|                                  |  |             |
|----------------------------------|--|-------------|
| Association des chefs incendie   | Cotisation annuelle - chef incendie              | 264,44 \$   |
| Atelier de soudure St-Liboire    | Fabrication de 2 tiroirs pour l'autopompe        | 2 391,48 \$ |
| Batteries Expert Acton           | Boites de piles                                  | 45,05 \$    |
| Bell Mobilité                    | Frais cellulaire                                 | 32,88 \$    |
| Bell Mobilité pagette            | Frais pagettes                                   | 232,60 \$   |
| Extincteurs Milton               | Recharge air comprimé et extincteurs             | 238,47 \$   |
| Girardin Joanne                  | Repas pompiers - incendie du 5 janvier 2014      | 75,00 \$    |
| Groupe Maska                     | Entretien véhicule incendie                      | 16,18 \$    |
| Pièces d'auto Acton Roxton       | Remplacement d'une masse                         | 10,74 \$    |
| Plomberie Chauffage St-Hyacinthe | Vérification chauffage - caserne                 | 399,03 \$   |
| Sogetel                          | Frais de communication - caserne                 | 211,14 \$   |
| Vendette Josée                   | Remb. 10 tablettes de 50 feuilles-serv. incendie | 227,08 \$   |

**URBANISME:**

|                                   |   |           |
|-----------------------------------|---|-----------|
| Combeq                            | Cotisation annuelle - inspectrice en bâtiment | 333,43 \$ |
| Fédération Qué. des municipalités | 3 inscr. formation CCU-J.Rondeau et 2 membres | 293,18 \$ |
| Rondeau Janie                     | Fr. déplacement - inspections                 | 174,40 \$ |

**VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:**

|                                   |  |              |
|-----------------------------------|--|--------------|
| Batteries Expert Acton            | Boites de piles                                  | 35,16 \$     |
| Bell Gaz Ltée                     | Chauffage - garage                               | 1 629,94 \$  |
| Bell Mobilité                     | Frais cellulaires - voirie                       | 188,85 \$    |
| Carrière d'Acton Vale             | Abrasif  | 2 939,32 \$  |
|                                   | Abrasif  | 14 454,55 \$ |
| Centre du Pneu Upton inc.         | Calcium pour débloquer pluvial                   | 304,68 \$    |
| Contrôle P.M. inc.                | Programmation usine eau potable                  | 659,67 \$    |
|                                   | Vérifier pompe du puits # 1                      | 559,70 \$    |
| CST Canada                        | Carburant  | 5 395,34 \$  |
| Dion Gérard & Fils                | Ajustement pompe et moteur de fan - aqueduc      | 385,45 \$    |
| Donais et Fils inc.               | Divers matériaux- abri à sel et aqueduc etc.     | 223,06 \$    |
| Emco St-Hyacinthe                 | Pièces pour modifier circuit du pax - aqueduc    | 124,72 \$    |
| Entreprises électriques A & R     | Entretien lumières de rues                       | 464,03 \$    |
|                                   | Entretien lumières de rues                       | 277,44 \$    |
| Equipements Harjo                 | Pièces pour modifier circuit du pax - aqueduc    | 166,71 \$    |
| Excavation Sylvain Plante         | Transport d'abrasif                              | 261,91 \$    |
| Fédération Qué. des municipalités | Frais dicom pour aqueduc                         | 19,13 \$     |
| Ferme Cerpajo inc.                | Déneigement des rues - 1 <sup>er</sup> versement | 6 467,34 \$  |
| Groupe Cameron                    | Frais d'inspection rongeurs - usine épuration    | 45,97 \$     |
| Groupe Maska                      | Entretien du véhicule Sterling                   | 15,97 \$     |
| Hydro-Québec                      | 110 Terrasse Bagot                               | 3 414,06 \$  |
|                                   | Éclairage public                                 | 788,26 \$    |
| Laboratoires d'Analyses S.M.      | Analyses eau potable et eaux usées               | 389,02 \$    |

|                                      |  |                      |
|--------------------------------------|--|----------------------|
| Location Yergeau inc.                | Location d'une déchiqueteuse - sapins de Noël                      | 198,04 \$            |
| Myrroy                               | Remb. 50% garantie soumission - nett. puisards                     | 500,00 \$            |
| Pétroles Irving                      | Carburant  | 252,15 \$            |
| Pinkerton Distribution               | Produits chimiques - aqueduc                                       | 604,28 \$            |
| Régie Interm. d'Acton et maskoutains | Ordures et redevances - décembre                                   | 6 778,54 \$          |
|                                      | Recyclage - décembre   | 2 045,07 \$          |
|                                      | Organiques - décembre  | 1 887,97 \$          |
|                                      | Quote-part - 1 <sup>er</sup> versement                             | 4 708,75 \$          |
|                                      | Fr. de gestion - vid. installations septiques - 1 <sup>er</sup> v. | 2 175,00 \$          |
| Sogetel                              | Frais tél. - garage municipal                                      | 129,54 \$            |
|                                      | Frais tél. - usine d'épuration                                     | 87,23 \$             |
|                                      | Frais tél - aqueduc  | 188,49 \$            |
| Vacuum Drummond                      | Remb.garantie de soumission - nett. puisards                       | 1 233,11 \$          |
|                                      | <b>TOTAL DES COMPTES PAYÉS</b>                                     | <b>180 319,90 \$</b> |
| Salaires versés                      | janvier  | 42 555,95 \$         |

## 6. ADOPTION DES COMPTES À PAYER RÉSOLUTION NUMÉRO 29-02-14

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée;

Considérant que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

Il est proposé par monsieur Yves Winter

Appuyé par madame Johanne Grégoire

Et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes à payer totalisant 74 522,16 \$; d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

### FACTURES À PAYER

#### ADMINISTRATION:

|                     |  |              |
|---------------------|--|--------------|
| MRC des Maskoutains | Quote-part additionnelle 2013 - service d'ingénierie en regard du déficit d'opération. | 499,00 \$    |
|                     | Quote-part 2014 - 1 <sup>er</sup> versement  | 58 143,00 \$ |

#### BIBLIOTHEQUE:

|               |                                  |                     |
|---------------|----------------------------------|---------------------|
| Réseau Biblio | Cotisation annuelle              | 15 880,16 \$        |
|               | <b>TOTAL DES COMPTES À PAYER</b> | <b>74 522,16 \$</b> |

## 7. EMBAUCHE AU POSTE DE JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS ET OPÉRATEUR POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION RÉSOLUTION NUMÉRO 30-02-14

Considérant l'offre d'emploi affichée, distribuée et publiée demandant des candidatures au poste de journalier aux travaux publics et opérateur pour les usines de filtration et d'épuration;



Considérant les curriculum vitae reçus;

Considérant les entrevues réalisées;

Il est proposé par monsieur Yves Winter

Appuyé par madame Nadine Lavallée

Et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Sébastien Roux au poste de journalier aux travaux publics et opérateur pour les usines de filtration et d'épuration au salaire de la grille salariale applicable, classe 0-1 an. Une période de probation telle que prévue au recueil des conditions de travail de la Municipalité de St-Liboire est applicable. Les autres conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail de la Municipalité lui seront applicables. Monsieur Roux bénéficiera d'un délai de trois (3) mois pour faire les démarches et obtenir son permis de conduire classe 3, requis à titre de prérequis pour l'emploi.

**8. DÉLÉGATION D'UN EMPLOYÉ DE LA MUNICIPALITÉ À LA RECONTRE DE LA TOURNÉE SAM – ST-HYACINTHE  
RÉSOLUTION NUMÉRO 31-02-14**

Considérant que le Service d'achat pour les municipalités (SAM) sera dans la région pour présenter les nouveautés de ses partenaires;

Considérant que des séances d'informations sur de nouvelles techniques et produits seront également présentées;

Il est proposé par monsieur Claude Vadnais

Appuyé par madame Guylaine Morin

Et résolu à l'unanimité d'autoriser la délégation d'un employé municipal à la rencontre de la tournée SAM laquelle se tiendra à St-Hyacinthe le 12 février prochain de 8 h 30 à 13 h 30. Cette rencontre étant gratuite, seuls les frais de déplacement et de repas seront assumés par la municipalité sur présentation des pièces justificatives et selon la réglementation en vigueur à cet effet.

**9. COMBEQ – INSCRIPTION DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENTS AU CONGRÈS ANNUEL  
RÉSOLUTION NUMÉRO 32-02-14**

Considérant que la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement (Combeq) tiendra son congrès annuel au Manoir Richelieu, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai 2014 et que l'inspectrice est intéressée d'y participer;

Il est proposé par monsieur Claude Vadnais

Appuyé par madame Johanne Grégoire

Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription et la participation de Janie Rondeau au congrès de la Combeq qui se tiendra au Manoir Richelieu les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai 2014; d'autoriser le paiement des frais d'inscription de 550 \$ plus les taxes; d'autoriser le remboursement des frais d'hébergement pour 3 nuits à l'Hôtel Fairmont Saint-Laurent au coût de 189 \$ la nuit, plus les taxes applicables; d'autoriser le remboursement des frais de déplacement et des repas qui ne sont pas inclus, sur présentation des pièces justificatives et selon la réglementation en vigueur à cet effet.

**10. NOMINATION D'UN MEMBRE ADDITIONNEL AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET AUTORISATION D'INSCRIPTION DE CE DERNIER À LA FORMATION PRÉVUE LE 25 FÉVRIER 2014.  
RÉSOLUTION NUMÉRO 33-02-14**

Considérant qu'un poste est actuellement vacant au sein du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité;

Considérant qu'un appel de candidatures a été effectué;

Considérant les candidatures reçues, les compétences et l'expérience y apparaissant;

Considérant que la FQM offre une soirée d'information portant sur comment un conseil municipal devrait aborder les règlements discrétionnaires;

Considérant que cette soirée d'information portera spécifiquement sur le but des règlements discrétionnaires, le rôle de l'officier municipal, ce qu'est un comité consultatif d'urbanisme (CCU), quel est son mandat et son fonctionnement, les règles d'équité procédurale ainsi que les critères d'analyse à considérer lors de dérogations mineures;

Considérant qu'il serait opportun que l'inspectrice en bâtiment et les membres du CCU participent à cette soirée d'information qui se tiendra le 25 février 2014 à 19 heures à Granby;

Il est proposé par monsieur Yves Winter

Appuyé par madame Nadine Lavallée

Et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Ghislain Noël, membre du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Liboire pour valoir jusqu'au lendemain de la première séance régulière de février 2015.

I

Il est de plus résolu de permettre à ce nouveau membre de participer à ladite soirée d'information au montant de 97.72 \$, taxes incluses; d'autoriser le paiement des coûts relatifs à cette soirée d'information selon les budgets alloués.

**11. SERVICES DE PRÉVENTION DES INCENDIES – ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DIVERS  
RÉSOLUTION NUMÉRO 34-02-14**

Considérant que plusieurs demandes d'achat d'équipement ont été déposées par le Service de prévention des incendies;

Considérant les soumissions reçues;

Il est proposé par madame Guylaine Morin

Appuyée par madame Johanne Grégoire

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le Directeur du service de prévention des incendies à procéder à l'achat des équipements et aux travaux suivants, à savoir :

- Installation d'un throttle usagé en notre possession sur le minibus par garage Luc Meunier jusqu'à concurrence de 250 \$ plus taxes;
- Achat de deux batteries neuves et installation de ces dernières sur le minibus par garage Luc Meunier jusqu'à concurrence de 600 \$ plus taxes;
- Achat de radios, microphones, batteries, antennes, étui, attache swivel et chargeur auprès de Les télésystèmes du Québec suivant la soumission du 13 janvier 2014 au montant de 1763.71 \$, taxes incluses;

- Achat d'un système thermal Throttle pour caméra thermique et de température digital gradué à l'écran de la caméra auprès de CMP Mayer Inc. suivant la soumission du 23 janvier 2014 au montant de 1231 \$ plus les taxes applicables;
- 4 chapeaux de pompier avec écusson en cuir auprès de CMP Mayer Inc. suivant la soumission du 23 janvier 2014 au montant de 860 \$ plus les taxes applicables;
- Achat de neuf (9) amplificateurs de voix auprès d'Aréo-Feu suivant la soumission du 20 janvier 2014 au montant de 3 825 \$ plus les taxes applicables;
- Achat de gants pro-tech titan et de gant de décarcération auprès d'Aréo-Feu suivant la soumission du 20 janvier 2014 au montant de 1 500 \$ plus les taxes applicables;
- Achat d'une gaffe avec poignée auprès d'Aréo-Feu suivant la soumission du 20 janvier 2014 au montant de 72 \$ plus les taxes applicables;
- Achat d'une gaffe 4 pces avec poignée auprès d'Arsenal suivant la soumission du 26 janvier 2014 au montant de 138 \$ plus les taxes applicables;
- Achat d'une chaîne Carbide pour la scie à chaîne auprès d'Arsenal suivant la soumission du 26 janvier 2014 au montant de 245 \$ plus les taxes applicables;

d'autoriser le paiement des coûts relatifs à ce contrat selon les budgets alloués.

## **12. SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES – NOMINATIONS D'OFFICIERS RÉSOLUTION NUMÉRO 35-02-14**

Considérant que deux pompiers ont terminé avec succès leur formation d'officier I à savoir : Messieurs Martin Bougie et Jean-François Demers;

Considérant la demande présentée par le Directeur du Service de prévention des Incendies à l'effet de nommer ces deux pompiers à un poste d'officier;

Il est proposé par monsieur Yves Winter

Appuyé par madame Guylaine Morin

Et résolu à l'unanimité d'autoriser la nomination de messieurs Martin Bougie et Jean-François Demers à un poste d'officier tel que demandé par le Directeur du Service de prévention des Incendies; de majorer leur salaire en fonction de cette nomination officier dès que leurs relevés de notes et attestations de réussite seront fournis à la Direction générale; de transmettre une lettre de félicitations aux gradués sur réception des attestations.

## **13. SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES – INSCRIPTION D'UN POMPIER À LA FORMATION INSTRUCTEUR I RÉSOLUTION 36-02-14**

Considérant qu'EducExpert en collaboration avec le Collège Montmorency offre le cours « Instruction I » dans la région;

Considérant que monsieur Martin Bougie est intéressé à suivre cette formation, laquelle s'inscrit dans le cadre du programme obligatoire de la formation Officier I;

Considérant que les coûts de cette formation seront répartis entre les participants et qu'il faut prévoir un coût d'environ 1 500 \$ par participant;

Considérant que la formation ne sera dispensée que si le nombre d'inscription est suffisant;

Considérant que cette formation serait dispensée les 15-16 février, 22-23 février et 8-9 mars 2014 dans un endroit sis dans notre région;

Il est proposé par monsieur Claude Vadnais

Appuyé par madame Nadine Lavallée

Et résolu de permettre l'inscription de monsieur Martin Bougie à ladite formation Instruction I au montant d'environ 1 500 \$; d'autoriser le paiement des coûts relatifs à cette formation selon les budgets alloués sur signature de l'entente concernant la formation d'un pompier; et d'autoriser de verser la compensation pour les frais de déplacement tel que mentionnée à la résolution numéro 250-12-11.

#### **14. SUBVENTION POUR DEUX EMPLOIS D'ÉTÉ – VOIRIE ET ARCHIVES – AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE RÉSOLUTION NUMÉRO 37-02-14**

Considérant qu'il est possible d'obtenir une subvention d'Emplois d'été Canada 2014 pour l'embauche de deux étudiants pour la période estivale;

Considérant que les services de ces étudiants seraient appréciés à la voirie et aux archives de la Municipalité;

Considérant les modalités du programme de subvention décrites par Service Canada;

Il est proposé par monsieur Claude Vadnais

Appuyé par madame Johanne Grégoire

Et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à présenter une demande de subvention pour l'embauche de deux étudiants pour la période estivale, conformément aux modalités du programme Emplois d'été Canada 2014; d'autoriser la directrice générale ou la personne autorisée d'agir en son nom, à signer les documents requis pour présenter une telle demande au nom de la Municipalité de St-Liboire; d'autoriser le paiement des sommes requises pour combler le salaire desdits étudiants selon le montant de subvention qui sera alloué.

#### **15. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 267-14 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES DIFFÉRENTS TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014 RÉSOLUTION NUMÉRO 38-02-14**

Considérant que les taux de taxation et les différents tarifs peuvent être révisés annuellement et qu'ils doivent être fixés par règlement;

Considérant qu'avis de motion avec dispense de lecture a dûment été donné lors de la séance ordinaire du 7 janvier 2014;

Considérant que les élus confirment avoir reçu copie dudit règlement, en avoir pris connaissance et qu'ils renoncent par conséquent à sa lecture;

Il est proposé par madame Guylaine Morin

Appuyée par madame Johanne Grégoire

Et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 267-14 *décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2014* et qu'il y soit décrété ce qui suit :

- **Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance en se présentant, pendant les heures habituelles d'ouverture, au Bureau de la Municipalité situé au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.**

**16. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 268-14 RELATIF AU NOUVEAU CONTRAT CONCERNANT LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ  
RÉSOLUTION NUMÉRO 39-02-14**

Considérant que la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a octroyé un nouveau contrat pour la collecte des ordures, des matières recyclables et des matières organiques en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 sur tout le territoire des municipalités membres de la Régie;

Considérant que conformément à la Loi, des modifications devaient être apportées à la réglementation de taxation en vigueur pour démontrer distinctement des autres tarifications, la tarification applicable à la gestion des matières recyclables;

Considérant que la présente modification n'augmente pas la somme globale devant être payée par les citoyens pour la gestion des matières résiduelles si l'on compare le taux de 2014 et celui de 2013;

Considérant qu'avis de motion a été donné lors de la séance du 7 janvier 2014;

Considérant que les élus ont reçu copie du présent règlement dans les délais prévus, qu'ils confirment en avoir pris connaissance et qu'ils renoncent par conséquent à sa lecture;

Il est proposé par monsieur Claude Vadnais

Appuyé par madame Nadine Lavallée

Et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 268-14 *relatif au nouveau contrat concernant la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Municipalité* et qu'il y soit décrété ce qui suit :

- **Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance en se présentant, pendant les heures habituelles d'ouverture, au Bureau de la Municipalité situé au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.**

**17. DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE JEAN XXIII – SIX JOURNÉES DE FORMATION  
RÉSOLUTION NUMÉRO 40-02-14**

Considérant que la Maison St-Patrice demande de louer la salle Jean XXIII pour 6 journées complètes afin de dispenser de la formation en gestion d'intervention de la clientèle que la maison dessert;

Considérant la mission de la Maison St-Patrice;

Il est proposé par madame Nadine Lavallée

Appuyée par madame Johanne Grégoire

Et résolu à l'unanimité de permettre la location de la salle Jean XXIII à la Maison St-Patrice les 2, 3, 4, 17, 18 et 20 mars 2014 de 7 h 30 à 17 heures au tarif réduit de 50,00 \$ par jour d'utilisation plus les frais d'entretien ménager encourus par la Municipalité suite à l'utilisation des locaux.

**18. ADHÉSION À LA DISTRIBUTION DES RELEVÉS MÉTÉOROLOGIQUES PAR LE BIAIS DE LA MRC DES MASKOUTAINS  
RÉSOLUTION NUMÉRO 41-02-14**

Considérant que la MRC des Maskoutains offre aux seize (16) municipalités rurales de la MRC, la possibilité de se procurer les relevés météorologiques hebdomadaire produit par monsieur Michel Morissette de la Station climatologique La Providence;

Considérant qu'il en coûterait une somme de 175 \$ par semaine divisée par le nombre de municipalités participantes;

Considérant qu'il est possible d'obtenir de tels relevés autrement;

Il est proposé par monsieur Yves Winter

Appuyé par madame Guylaine Morin

Et résolu à l'unanimité de ne pas adhérer à ce nouveau service offert par la MRC des Maskoutains.

## **19. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE :**

### **a) COMITÉ DE LA RIVIÈRE NOIRE – AUTORISATION DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE BUDGÉTÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 42-02-14**

Considérant qu'une somme de 200 \$ a été prévue au budget 2014 à titre de subvention de fonctionnement pour le Comité de la Rivière Noire, poste 02-190-00-970-16;

Considérant que les modalités de versement doivent être approuvées au préalable par le Conseil;

Il est proposé par madame Guylaine Morin

Appuyée par monsieur Yves Winter

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement de la subvention de 200 \$ allouée au Comité de la Rivière Noire pour l'année 2014 dès adoption de la présente résolution.

## **20. RAPPORT DES ÉLUS CONCERNANT CERTAINES RENCONTRES TENUES EN JANVIER 2014**

### **Madame Guylaine Morin fait rapport :**

En ce qui concerne le Comité de la Rivière Noire : une rencontre a été tenue le 15 janvier 2014. Lors de cette rencontre, les membres du Comité ont rencontré les membres du Comité de protection de la Rivière Noire de St-Pie. Des échanges sur les buts préconisés par les deux Comités ont eu lieu afin de vérifier s'il y avait une communauté d'intérêts suffisante pour justifier une réunion des deux comités. Les membres du Comité ont également regardé les projets qui pourraient être mis de l'avant au cours de l'année 2014.

Madame Morin a assisté à une réunion des présidents des comités des bassins versants de la MRC des Maskoutains. Le but de cette rencontre est d'échanger sur les activités et travaux de chacun des comités afin de mettre en commun nos interventions et ainsi bonifier le travail de chacun des comités.

Une réunion du Comité de la parade du père Noël a été tenue le 30 janvier dernier. Suite à l'édition 2013, un léger surplus budgétaire d'environ 3 200 \$ est dégagé et celui-ci sera affecté à la prochaine édition. Un retour sur l'édition 2013 a été fait par les membres du Comité afin d'améliorer et de bonifier la prochaine édition qui aura lieu le 7 décembre 2014. La prochaine réunion est fixée au 7 avril 2014.

### **Madame Johanne Grégoire fait rapport :**

Madame Grégoire présente le pamphlet de promotion de la bibliothèque qui sera distribué à tous les citoyens lors de l'envoi du compte de taxes 2014.

**Monsieur Yves Winter fait rapport :**

Une rencontre a eu lieu relativement à la démarche MADA. La prochaine rencontre aura lieu le 18 février prochain. La Municipalité entreprend sa démarche MADA en collaboration avec certains membres du Comité des Aînés de la municipalité.

Comme il n'est plus nécessaire d'effectuer la démarche MADA dans le cadre de l'adoption de la Politique de la Famille, le Comité de la Politique de la Famille tiendra une réunion le 26 février 2014 à 19 heures pour travailler la rédaction de la Politique de la Famille et planifier le déploiement.

Une rencontre sera tenue avec tous les organismes de la Municipalité le 15 mars prochain à 9 heures pour établir leurs besoins, discuter des objectifs souhaités par ces derniers dans le cadre du déploiement de la Politique de la Famille et pour discuter de St-Liboire en Fête et du prix Germain Deslauriers.

L'édition 2014 de St-Liboire en Fête se tiendra les 28 et 29 juin 2014. Pour aider au financement de l'activité, un souper spaghetti sera tenu le 10 mai prochain.

**Monsieur Nicolas Proulx fait rapport :**

Monsieur Proulx étant absent, aucun rapport n'est fait.

**Monsieur Claude Vadnais fait rapport :**

Monsieur Vadnais a assisté le mercredi, 22 janvier dernier, à la réunion de la Régie intermunicipale des déchets d'Acton et des Maskoutains. Il fait état des différents points qui furent à l'ordre du jour lors de cette réunion. Principalement, plusieurs appels d'offres furent lancés.

La Régie regarde également pour instaurer un conseil sans papier.

Plusieurs informations furent également transmises sur les utilisations potentielles des bio gaz et la future problématique des déchets électroniques. Une présentation de la vidéo « Du recyclage aux poubelles » a également eu lieu.

Suite à une réunion du Comité des Loisirs de Saint-Liboire, il a été convenu de procéder à une augmentation du taux de location de la glace et des salaires. On constate une augmentation des demandes de location de glace et le Comité a déployé certaines actions pour combler ces demandes tout en respectant la volonté de la Municipalité et du Comité des Loisirs de conserver des heures de patinage et de hockey libres.

**Madame Nadine Lavallée fait rapport :**

Le comité des Zados tiendra sa disco de la St-Valentin, le 14 février prochain.

**Monsieur Denis Chabot fait rapport :**

Le 14 janvier dernier, monsieur Chabot a assisté au déjeuner conférence du Salon de l'agriculture de St-Hyacinthe où furent présentées plusieurs nouveautés. Par la suite, il s'est rendu à la SADC d'Acton pour la tenue du cocktail Le grand Frisson SADC.

Le 15 janvier 2014, monsieur Chabot a assisté à la réunion d'Alliance solidarité Maskoutaine tenue à Ste-Rosalie. Il s'est, par la suite, rendu à la MRC pour la tenue d'une rencontre du conseil, rencontre au cours de laquelle les membres ont procédé à la nomination des responsables des différents comités.

Une nomenclature des responsables fut faite par monsieur Chabot et apparaîtra au procès-verbal de la réunion qui sera communiqué lors de la prochaine assemblée du conseil municipal de St-Liboire. Des autorisations de renouvellement et de signature d'entente ont également été données.

Le 29 janvier 2014 il a assisté à la journée de réflexion de l'avenir du patrimoine religieux. Un rapport des discussions tenues lors de cette journée est effectué.

## **21. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

La directrice générale dépose les documents suivants :

- a. Portrait intégré de la pauvreté et de l'exclusion sociale MRC des Maskoutains 15 novembre 2013 et faits saillants
- b. Affiche Comité de la Rivière Noire
- c. S.Q. – Sommes payables par les municipalités et document explicatif sur la formule de facturation produit par la FQM
- d. FQM – Déclaration des résultats des élections et composition du conseil d'administration 2014
- e. Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Régie intermunicipale des déchets d'Acton et des Maskoutains du 9 janvier 2014
- f. Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets d'Acton et des Maskoutains du 22 janvier 2014
- g. Liste des permis émis en janvier 2014
- h. Rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de janvier 2014
- i. Rapport sur le suivi des requêtes – Travaux publics
- j. Bilan au 30 janvier 2014
- k. Rapport budgétaire au 30 janvier 2014

## **22. DIVERS**

### **22 a) Embauche d'un pompier Résolution numéro 43-02-14**

Considérant la candidature reçue de monsieur Alexandre Morier offrant ses services pour occuper un poste de pompier volontaire;

Considérant la rencontre tenue avec ce dernier et la direction du service de prévention des incendies;

Considérant les recommandations du Directeur du Service des Incendies pour procéder à l'embauche de monsieur Morier;

Considérant l'engagement de ce dernier à suivre la formation requise pour occuper ce poste et son engagement à respecter l'entente concernant la formation d'un pompier.

Il est proposé par madame Johanne Grégoire  
Appuyée par monsieur Claude Vadnais  
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'embauche de monsieur Alexandre Morier à titre de pompier volontaire;

D'établir sa période de probation à un an à compter de la fin de sa formation de pompier I;

D'exiger sa participation aux pratiques mensuelles;



D'exiger sa participation à la formation Pompier I et la signature de l'entente concernant la formation d'un pompier;

D'autoriser les mêmes conditions salariales que celles prévues pour les pompiers actuellement en poste.

**23. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT DES SUJETS SE RAPPORTANT À LA MUNICIPALITÉ**

Une période est mise à la disposition du public afin de pouvoir soumettre au Conseil des questions concernant des sujets relatifs à la Municipalité.

**24. LEVÉE DE LA SÉANCE  
RÉSOLUTION NUMÉRO 44-02-14**

Il est proposé par monsieur Yves Winter  
Appuyé par madame Guylaine Morin  
Et résolu à l'unanimité de lever la séance à 20 h 52

*Note : Veuillez noter que ce procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 4 mars 2014.*

***LA PROCHAINE SÉANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL***

***AURA LIEU***

***MARDI LE 4 MARS 2014***

***À 20 HEURES***

***Bienvenue à tous!***



Municipalité de Saint-Liboire

## AVIS PUBLIC

### D'ENTRÉE EN VIGUEUR

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 267-14 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES DIFFÉRENTS TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

---

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Me Josée Vendette, directrice générale de la Municipalité de Saint-Liboire, à l'effet que le Conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 4 février 2014, le règlement numéro 267-14 *décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2014*.

L'objet de ce règlement est de prévoir les taux de taxes ainsi que les différents tarifs qui seront applicables et facturés pour l'exercice financier 2014.

Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance en se présentant, pendant les heures habituelles d'ouverture, au Bureau de la Municipalité situé au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

**DONNÉ à Saint-Liboire, ce 5 février 2014**

M<sup>e</sup> Josée Vendette  
Directrice générale et secrétaire trésorière



Municipalité de Saint-Liboire

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

### RÈGLEMENT NUMÉRO 268-14 RELATIF AU CONTRAT CONCERNANT LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

---

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Me Josée Vendette, directrice générale de la Municipalité de Saint-Liboire, à l'effet que le Conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 4 février 2014, le règlement numéro 268-14 *relatif au contrat concernant la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la municipalité.*

L'objet de ce règlement est de prévoir la scission du taux de taxation relatif aux matières recyclables du taux général de taxation des matières résiduelles afin de démontrer le coût réel du recyclage pour les citoyens lors de la facturation des coûts de la gestion des matières résiduelles pour l'exercice financier 2014.

Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance en se présentant, pendant les heures habituelles d'ouverture, au Bureau de la Municipalité situé au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

**DONNÉ à Saint-Liboire, ce 5 février 2014**

M<sup>e</sup> Josée Vendette  
Directrice générale et secrétaire trésorière

21, Place Mauriac, C.P. 120, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0  
Tél.: (450) 793-2811 Télécopieur: (450) 793-4428  
admin@municipalite.st-liboire.qc.ca

# Le mot des inspecteurs






## **Dispositions relatives à l'abattage d'arbres sur le territoire municipal**

Dans le but de protéger le couvert forestier de la région Maskoutaine, la MRC des Maskoutains a adopté le 13 avril 2005 un règlement qui encadre l'abattage d'arbres sur l'ensemble de son territoire, dans les secteurs boisés. Le novembre 2012, la Municipalité a emboité le pas en adoptant un règlement applicable sur l'ensemble du territoire, à l'extérieur des secteurs boisés délimités au règlement régional.

Ainsi, que vous vouliez faire des travaux forestiers dans un boisé ou que vous vouliez abattre un seul arbre sur votre terrain, un permis est requis et des normes s'appliquent. Renseignez-vous!

Responsable pour la MRC des Maskoutains : Monsieur Réal Campeau au 450-774-3141  
Responsable pour la Municipalité : Madame Janie Rondeau au 450-793-2811 poste 23

## **Entretien des voies publiques et des trottoirs**

- ✘ La Municipalité de Saint-Liboire fait procéder, à ses frais, à l'entretien de l'assiette carrossable de l'ensemble des chemins publics de son territoire, dont elle a juridiction, sauf les trottoirs et bandes piétonnières; 
- ✘ Il est interdit de procéder à l'amoncellement de neige, sur la propriété privée, de façon à nuire à la visibilité des conducteurs de véhicules routiers;
- ✘ Il est interdit de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace dans les rues ou les places publiques de la Municipalité; 
- ✘ Des amendes de 50 \$ et d'au plus 1 000 \$, lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et d'au moins 100 \$ et d'au plus 2 000 \$ lorsqu'il s'agit d'une personne morale, peuvent être exigées pour la première infraction. 

Nous comptons sur votre collaboration pour que la saison hivernale ne cause aucun désagrément.



# BIBLIO

## SAINT-LIBOIRE

21, Place Mauriac

450-793-4751

La Bibliothèque tiendra une vente de livres et d'articles de tous genres, **samedi le 17 mai de 10 h à 15 h** à l'hôtel de ville, situé au **21, place Mauriac.**

Si vous avez des objets qui ne vous servent plus et qui pourraient rendre d'autres gens heureux, vous pouvez les apporter à la Bibliothèque durant les heures d'ouverture.



Les profits amassés serviront à l'amélioration des services de votre Bibliothèque.



# BIBLIO

## SAINT-LIBOIRE

21, Place Mauriac

450-793-4751

*L'heure du conte*  
*Avec animation*  
*Tous les premiers mercredis du mois*

À 19 h

Durée ½ h.



### Nouvelles acquisitions

#### Romans adulte

L'écorchée / Carrisi, Donato

Fétiches / Hayder, Mo

Un paradis trompeur / Mankell, Henning

1946, l'arrivée en ville / Hade, Mario

1951, les noces de Monique / Hade, Mario

Illusion de lumière / Penny, Louise

La première chose qu'on regarde / Delacourt, Grégoire

Chick lit 1 à 5 / Dubois, Amélie

#### Documentaires adulte

Heureux! : de simples étapes à franchir pour tirer le meilleur parti possible de la vie / Smith, Ian K.

Jeux de vie : s'ouvrir sur soi / Antoniou, Méline

Les dix clés de l'amour : l'amour humain et l'amour divin / Layoun, Antoinette

Oser la bonté : pour soi-même et pour les autres / Coulombe, Marc-Yvan

#### Romans Jeunesse

Moonstone / Brothers, Marilee

C'est la faute à Mario Lemieux / Gélinas, Luc

C'est la faute à Carey Price / Gélinas, Luc

L'effet boomerang / Laroche, Sophie

Libérée / Cast, P. C. (Phylis C.)

#### Bandes dessinée

Les légendaires. 16, L'éternité ne dure qu'un temps / Sobral, Patrick

Théa, cavalière. 1, Adieu India / Peignen, Judith

Blacksad. [4], L'enfer, le silence / Canales, Juan Díaz

#### Albums

Les fées : le secret des ailes magiques / Deschênes, Valérie

Mater, le magnifique / Deschênes, Valérie

Phil rêve de devenir pompier / Ménard, Valérie

Camille et ses amis / Pétigny, Aline de

La soupe aux sous / Lemieux, Geneviève



# BIBLIO SAINT-LIBOIRE

21, Place Mauriac  
450-793-4751

*L'heure du conte*

*Avec animation*

*Tous les premiers mercredis du mois*

*À 19 h*

*Durée ½ h.*



## Exposition de photos

Venez voir les œuvres de la série *Aquarium* et *Nébuleuses*  
de Marie-Andrée Lemire.

**Du 22 janvier au 22 avril 2014** à votre Bibliothèque.



Cette exposition a été rendue possible grâce au  
Réseau BIBLIO de la Montérégie.





30, Place Mauriac, Saint-Liboire, Québec, J0H 1R0 Tél. : (450) 793-4825, Téléc. (450) 793-4826

## Offres d'emploi

---

### Nature des postes:

**Sous l'autorité du coordonnateur (trice) des camps de jour et du comité des Loisirs de St-Liboire inc., les candidats (tes) devront :**

Planifier, organiser, animer et évaluer les activités du camp de jour.

**Postes :**     Animateur (trice)

**Durée :**     7 semaines

### Qualifications requises :

Avoir le sens des responsabilités;

Être débrouillard (e), autonome et créatif (ive);

Avoir déjà travaillé avec des groupes d'enfants serait un atout.

**Informations :** Mme Francine Dion au (450) 793-4825.

**Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er avril 2014 à :**

**Francine Dion, coordonnatrice en loisir**

Les Loisirs de St-Liboire inc.

30, Place Mauriac, SAINT-LIBOIRE (Québec) J0H 1R0

✉ [loisirs.st-liboire@gsig-net.qc.ca](mailto:loisirs.st-liboire@gsig-net.qc.ca)

☎ 450-793-4825 📠 450-793-4826



## Avis de convocation

L'assemblée générale annuelle des Loisirs de Saint-Liboire inc. se tiendra le mercredi 19 mars 2014 à 19 h au secrétariat des Loisirs situé au 21, Place Mauriac.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal
4. Rapport du trésorier
5. Élection 2014
6. Varia
7. Levée de l'assemblée



## AVIS DE RECHERCHE

LES LOISIRS DE SAINT-LIBOIRE INC. RECHERCHENT UN FILTREUR DE PISCINE POUR REMPLACER CELUI DES JEUX D'EAU. SI VOUS EN AVEZ UN À DONNER OU À VENDRE VEUILLEZ NOUS CONTACTER EN COMPOSANT LE 450 793-4825 (DEMANDEZ FRANCINE). MERCI!



**École Henri-Bachand**  
83, rue Saint-Patrice  
Saint-Liboire Qc J0H 1R0  
Tél. : 450 773-3855 Télécopieur :450 793-4738

Le 20 janvier 2014

## PÉRIODE DES INSCRIPTIONS – MATERNELLE 5 ANS

Veillez prendre note que la période des inscriptions pour la fréquentation scolaire 2014-2015 des élèves de passe-partout 4 ans et du préscolaire 5 ans se tiendra **du 10 mars au 21 mars inclusivement.**

Votre enfant doit avoir atteint l'âge de 5 ans ***avant le 1<sup>er</sup> octobre 2014.*** Bien vouloir vous présenter, ***avec votre enfant,*** à l'école Henri-Bachand en ayant en main l'original de l'extrait de naissance du bureau de l'état civil de votre enfant, prenez note que seul le **grand format sera accepté.** Il vous sera remis après la photocopie, mais il est obligatoire d'avoir ce document pour l'inscription.

N'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence, par exemple : permis de conduire du Québec, avec votre adresse ou encore votre compte de taxes scolaire ou municipale, ou bien une preuve d'assurance habitation etc...

**Voici l'horaire des inscriptions : 8 h 30 à 11 h et de 13 h à 15 h 15**

Concernant les élèves qui fréquentent déjà l'école Henri-Bachand, vous n'aurez pas à vous présenter au secrétariat car l'inscription se fera automatiquement. Pour ceux qui prévoient déménager, vous pourrez appeler au secrétariat de l'école pour donner les informations.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces informations!

La direction

**« Dès le 10 mars, présentez-vous à l'école de votre secteur pour inscrire votre enfant. Faites vite, les places sont limitées ! »**

**Passe partout**

**UN SOUTIEN  
À LA COMPÉTENCE  
PARENTALE**

## Découvrir le plaisir de l'école à 4 ans!

Vous souhaitez préparer votre enfant à sa future entrée à la maternelle? Profitez du programme Passe-Partout! Trois fois par mois, votre enfant aura rendez-vous en classe pour découvrir les joies de l'école.

### **Passe-Partout, c'est des rencontres pour les enfants!**

Deux fois par mois, au cours de l'année scolaire, votre enfant aura rendez-vous à l'école avec d'autres enfants pour apprendre tout en s'amusant. On lui proposera des expériences semblables à celles qu'il vivra à la maternelle.

### **Passe-Partout, c'est aussi des ateliers pour les parents et des activités que vous partagerez avec votre enfant.**

Une fois par mois, en soirée, les parents et les enfants vivront un moment privilégié en participant à des activités inoubliables. Il vous sera aussi possible d'échanger avec d'autres parents lors d'ateliers animés. Pendant ce temps, votre enfant réalisera des activités en classe.



**Vous voulez profiter de ce programme?**

**C'est déjà le temps des inscriptions pour l'automne!**

**Commission  
scolaire**

DE SAINT-HYACINTHE

Pour ce faire, veuillez communiquer avec l'équipe Passe-Partout au 450 773-8401, poste 6557.



facebook

Pour les parents et leurs enfants âgés entre 0 et 5 ans.

# DémarMots

Ateliers parents-enfants

**GRATUIT!**



Ateliers gratuits proposés à St-Valérien

Quand : Ils comprennent 10 rencontres thématiques.

*De 9 h30 à 11 h 30*

*Du 21 mars au 23 mai 2014*

*Adaptées aux besoins et au niveau du développement de l'enfant, les activités de stimulation favorisent le développement global de l'enfant. Cette série d'ateliers permet également de soutenir le parent dans l'acquisition de nouvelles compétences pratiques pour mieux répondre aux besoins, ou intervenir auprès de son enfant.*

**Pour inscription ou plus d'informations**

Caroline Bernard

Coordonnatrice

Projet DémarMots

450 771-4010 poste 35





**Félicitations à notre gagnante  
Justine Philibert, qui a remporté  
notre superbe bas de Noël.  
Une gracieuseté de Gérard, Dion & Fils  
et Création Guyline.**

**Le comité de la parade de Noël désire  
remercier tous ceux et celles qui ont  
contribué de près comme de loin au succès  
de cette merveilleuse parade.**

**Nous espérons tous vous revoir pour l'édition 2014.**

**MERCI ENCORE À TOUS!**



# **SOUPER, SOIRÉE**

## **HOMARDS À VOLONTÉ**



Choix de soupers (surlonge de bœuf et/ou homard)  
Rafraichissements sur place.

**SAMEDI 7 JUIN 2014, 18 H 30**  
**ARÉNA SOGETEL DU CENTRE MARTIN-BRODEUR**

Au profit des  
Loisirs de St-Liboire inc. et de  
La Croix-Rouge



**ADMISSION**  
65 \$/personne

Pour information et/ou réservation :450 793-4825  
30 Place Mauriac, St-Liboire

# POLITIQUE DE LA FAMILLE

Bonjour à vous tous!

Voici quelques nouvelles de la Politique de la Famille. Depuis le 14 février les activités ont repris au Coin des Zados, des activités sont prévues un vendredi par mois jusqu'au mois de mai, vous n'avez qu'à vérifier les annonces dans le Reflet, les commerces et à l'école Henri-Bachand.

Le Comité des Aînés, quant à lui, a repris ses activités depuis le mois de janvier. Des activités sont prévues à chaque mois jusqu'au mois de juin, de plus les membres du Comité sont à préparer comme à chaque année un voyage organisé, les détails seront disponibles sous peu.

Le comité de pilotage pour le MADA (municipalité amie des aînés) a démarré ses rencontres au mois de janvier. Les membres de ce Comité sont Mesdames Denise Heine Dufresne, Georgette Meunier et Messieurs Raymond Tardif, André Petit, Claude Vadnais et moi-même, M. Chabot comme maire est d'office sur tous les comités. M. Raymond Tardif a généreusement accepté d'être responsable de ce comité de pilotage, nous serons appuyés dans cette démarche par Mesdames Josée Vendette directrice générale de la municipalité, Denyse Bégin chargée de projet MADA pour la MRC des Maskoutains et Corinne Vachon-Croteau du Carrefour action municipale et famille. Le but de cette démarche est de mettre sur pied une politique et un plan d'action pour les aînés de notre municipalité. Les aînés de notre municipalité seront consultés dans les prochains mois.

Le 26 février prochain à 19 h une rencontre de tous les membres des différents comités reliés à la Politique de la Famille aura lieu à l'hôtel de ville. Cette rencontre aura pour but de confirmer les besoins des familles de St-Liboire pour que nous puissions enfin, d'ici la fin de l'année, élaborer notre politique de la famille et mettre à jour notre plan d'action. Cette réunion se veut très importante pour la suite des choses.

Comme vous le savez probablement déjà St-Liboire en Fête se tiendra cette année les 28 et 29 juin. Au moment d'écrire ces lignes le Comité est présentement en campagne de financement, toujours dans cet ordre d'idées le Comité a décidé cette année de tenir un souper spaghetti, samedi le 10 mai 2014, suivi d'une soirée de danse. Ce souper bien entendu servira à aider à financer les activités des 28 et 29 juin, de plus nous en profiterons pour dévoiler notre programmation. Vous aurez tous les détails de cette soirée sous peu dans le Reflet.

Au plaisir de vous rencontrer,

Yves Winter RQF

# *Les Cuisines Collectives de Saint-Liboire c'est...*

*...cuisiner en toute simplicité, au fil des recettes*

*...économiser*

*...partager de nouvelles idées*

*...briser la routine des repas*

*...cuisiner en groupe*

*Les recettes sont généralement choisies par les participants, selon la disponibilité des denrées, au gré des saisons.*

*1 cuisine par mois,*

*15 \$ par cuisine,*

*4 plats par atelier, (ex. : 1 soupe, 2 plats principaux, 1 dessert)*

*4 portions minimum par recettes.*



*Ces cuisines s'adressent aux familles à faible ou moyen revenu, aux personnes seules, aux étudiants. Des groupes de 3 à 5 personnes sont formés. Actuellement, 2 groupes sont en action à Saint-Liboire et il y a encore des places de disponibles.*

## **Appel à la population de Saint-Liboire**

Les cuisines collectives ont besoin de vous. Nous sommes à la recherche de matériel de cuisine. Par exemple, tasses et cuillères à mesurer, bols à mélanger, couteaux, planches à découper, ustensiles de cuisines, casseroles, etc...

Si vous avez de tels items à donner, vous pouvez les déposer à l'hôtel de ville (21, place Mauriac), jusqu'au 3 mars 2014.

*Pour informations ou inscription, téléphonez à Chantale Vanier, au 450 261-1110, ou envoyez un courriel avec vos coordonnées et vos questions à [c.vanier@lamoissonmaskoutaine.qc.ca](mailto:c.vanier@lamoissonmaskoutaine.qc.ca).*



### **La Moisson Maskoutaine**

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2

☎ 450 261-1110 / télécopieur 450 261-1120

Courriel : [info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca](mailto:info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca)

Site internet : [www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca](http://www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca)





**La Coopérative demeure en fonction et nous poursuivons toujours nos démarches en vue de trouver un médecin.**

**À cet effet, nous travaillons régulièrement avec le CSSS des Maskoutains.**

**Nous remercions grandement la Municipalité de Saint-Liboire pour son soutien financier.**

**Chaque semaine, une présence au bureau est assurée durant quelques heures.**

**Vous pouvez nous laisser un message dans notre boîte vocale et nous vous contacterons dans les plus brefs délais possibles.**

***Veillez noter que nous offrons actuellement les services de soins de pieds, de prises de sang ainsi que certains suivis, tels la prise de tension artérielle, etc... Contactez-nous pour prendre un rendez-vous.***

**Nos bureaux sont situés au 54, rue Saint-Patrice, local 104 à Saint-Liboire.**

**Tél. : 450 793-4414, télécopieur : 450 793-2615**

**Courriel : [coopsante.st-liboire@cgocable.ca](mailto:coopsante.st-liboire@cgocable.ca)**



**Prix Distinction - Famille**  
UNE RECONNAISSANCE À VOTRE MESURE



## **Prix Distinction-Famille de la MRC des Maskoutains**

### **La période de mise en candidature est ouverte**

**Saint-Hyacinthe, le 20 janvier 2014** - Vos actions contribuent au mieux-être et à la qualité de vie des familles vivant sur le territoire de la MRC des Maskoutains? Votre implication ou vos projets se démarquent par leur effet mobilisateur ou parce qu'ils répondent aux besoins des familles? Si oui, la MRC vous invite à soumettre votre candidature au prix Distinction-Famille avant le vendredi 4 avril.

La MRC entame aujourd'hui la 4<sup>e</sup> édition de ce prix, remis tous les deux ans lors d'une cérémonie officielle. Cette année, celle-ci aura lieu le 14 mai, dans le cadre de la Semaine québécoise de la famille qui se tient du 12 au 18 mai.

La population et les organisations sont invitées à soumettre leur candidature dans l'une ou l'autre de ces quatre catégories :

- ❖ Citoyen
- ❖ Organisme à but non lucratif et groupe de citoyens reconnu
- ❖ Commerce, entreprise et place d'affaires
- ❖ Institution publique

La catégorie « Citoyen » récompense l'engagement et les réalisations d'une personne qui a contribué à l'amélioration de la qualité de vie des familles. Son action aura notamment eu un effet mobilisateur dans la communauté maskoutaine. Un individu peut soumettre la candidature d'une personne qu'il aimerait voir être récompensée à la condition d'obtenir l'autorisation de celle-ci.

Les trois autres catégories visent les organisations dont les actions ont contribué de façon significative à offrir un milieu de vie accueillant et enrichissant pour les familles de la communauté maskoutaine. Elles ont mis en place des activités d'accueil, de soutien, de promotion ou de mise en lumière des familles ou elles ont créé des environnements et facilités propices au bien-être de celles-ci.

En guise de reconnaissance, chaque lauréat recevra une magnifique sculpture de verre qui incarne l'arbre des générations, témoin symbolique d'une famille en ébullition. Cette sculpture a été créée exclusivement pour le prix Distinction-Famille par M<sup>me</sup> Sophie Côté, artiste de la région.

### **Comment soumettre une candidature?**

Les candidatures au prix Distinction-Famille doivent être transmises au plus tard le vendredi 4 avril 2014 à 16 h, par courriel ou par la poste (le cachet de la poste faisant foi), à Prix Distinction-Famille, MRC des Maskoutains, 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6.

Pour télécharger le formulaire de mise en candidature ou le soumettre en ligne ou pour en savoir davantage sur le prix, visitez le site [www.mrcmaskoutains.qc.ca](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca), onglet Famille. Vous pouvez également communiquer avec M<sup>me</sup> Denyse Bégin par courriel à [dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca) ou par téléphone au 450 774-3141.

### **Le jury**

Un comité régional de sélection sera chargé d'évaluer les candidatures et de proclamer les lauréats et lauréates 2014. Les membres du jury sont désignés par le conseil des maires de la MRC après recommandation de la Commission permanente de la famille.

### **Pourquoi participer?**

Proposer ou soumettre une candidature au prix Distinction-Famille, c'est mettre en valeur la contribution d'une personne ou d'une organisation au dynamisme de la grande région de Saint-Hyacinthe et saluer le souci qu'elle accorde à la qualité de vie des familles, piliers de notre société.

Source : Denyse Bégin

Agente de communication MRC des Maskoutains 450 774-3141, poste 7239 [dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca)



# Desjardins

## Caisse du Plateau maskoutain

Du 7 janvier au 3 mars 2014

---

**REER - CELI:  
DES OCCASIONS  
À SAISIR  
MAINTENANT**

> Campagne REER-CELI

REER-CELI : des occasions à saisir  
maintenant

Jusqu'au 30 juin 2014

---



### Concours « J'épargne plus! »

Vous avez entre 18 et 30 ans?

Vous aimeriez accumuler du capital pour réaliser un projet?

En adhérant à ***L'Épargne-projets Plus***, vous devenez automatiquement admissible aux tirages d'un montant de 1 500 \$ (les 15 avril et 15 juillet 2014), ce qui pourrait vous aider à réaliser votre objectif.

Contactez-vous afin de prendre rendez-vous.

### **Appel de candidatures 2014 – Bourses d'études de la Fondation Desjardins**

La Fondation Desjardins lance son appel de candidatures 2014 pour ses programmes de bourses d'études et ce, du 15 janvier au 17 mars 2014.

Vous retrouverez des informations supplémentaires à : [www.desjardins.com/fondation](http://www.desjardins.com/fondation)

***BONNE CHANCE !***

**Siège social :**  
151, rue Gabriel  
Saint-Liboire QC J0H 1R0  
☎ : 450-793-4491  
☎ : 450-793-4905

**Centre de services :**  
1199, rue Principale  
Saint-Dominique QC J0H 1L0  
☎ : 450-773-1359  
☎ : 450-773-5489



**2004 - 2014**

**LE SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE ST-LIBOIRE**

*En 2013, le SPRSL a répondu à 162 appels  
Ce sont 3.1 appels par semaine!*

| <i>Types</i>                     | <i>Nombre de cas</i> |
|----------------------------------|----------------------|
| <i>Accidents de la route</i>     | <i>58</i>            |
| <i>Douleurs thoracique</i>       | <i>25</i>            |
| <i>Problèmes cardiaque</i>       | <i>3</i>             |
| <i>Chutes</i>                    | <i>9</i>             |
| <i>Problèmes respiratoire</i>    | <i>14</i>            |
| <i>Arrêts cardiaque</i>          | <i>3</i>             |
| <i>Blessures traumatiques</i>    | <i>6</i>             |
| <i>Convulsions</i>               | <i>6</i>             |
| <i>Problèmes de diabète</i>      | <i>3</i>             |
| <i>AVC</i>                       | <i>5</i>             |
| <i>Lacérations/hémorragies</i>   | <i>5</i>             |
| <i>Inconsciencences</i>          | <i>8</i>             |
| <i>Personnes malades, Autres</i> | <i>17</i>            |

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information ou tout commentaire:  
**450-793-4334** (boîte vocale)



« **Quand chaque minute compte, les Premiers Répondants de St-Liboire sont là!** »



**LA DIVISION PRÉVENTION DES INCENDIES DE LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
UN SERVICE ASSURÉ À L'ENSEMBLE DES 17 MUNICIPALITÉS  
DE LA MRC DES MASKOUTAINS**

Nous tenons à informer la population Maskoutaine qu'en 2014, les inspecteurs-enquêteurs du bureau de prévention incendie de la ville de Saint-Hyacinthe poursuivront leurs inspections de bâtiments dans chacune des municipalités de la MRC des Maskoutains.

Toutes les catégories de bâtiments seront visitées par la division prévention incendie de la ville de Saint-Hyacinthe, excepté les bâtiments résidentiels et les immeubles d'habitation de 8 logements et moins qui seront visités par vos pompiers locaux pour la vérification des avertisseurs de fumée.

Les citoyens qui désirent recevoir de l'information ou une assistance portant sur les inspections relevant du bureau de prévention de Saint-Hyacinthe, le dépôt d'une requête, la mise en place d'un plan de sécurité incendie, exercice d'évacuation (sauf écoles), éducation du public, festivals ou événements ou pour toutes informations se rapportant à la prévention incendie, **sont invités à communiquer avec le bureau de prévention incendie de la ville de Saint-Hyacinthe au 450 778-8559.**



**Invitation à la prochaine conférence de la Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » le lundi 24 février 2014 à 19 h 30 à la salle municipale au 1384, rue Principale à St-Valérien-de-Milton.**



**Claude Gauthier**  
technicienne en  
Aménagement paysager

Conférencière : Claude Gauthier

**« Aménager un espace de repos au jardin »**

Espace de repos par excellence, le jardin est de plus en plus synonyme de détente. Ça se comprend! Toutes les activités qui y sont pratiquées le sont par plaisir.

L'agencement de cet espace extérieur est donc empreint de la notion de plaisir : plaisir visuel bien sûr, mais aussi la joie de sentir tous ces parfums de fleurs et de plantes, que dire enfin des plaisirs auditifs lorsqu'il s'agit de se laisser bercer par le bruit de la cascade ou le chant des oiseaux.

S'asseoir au jardin juste pour ne rien faire et apprécier l'environnement à sa réelle valeur est certainement un beau cadeau de la vie, vous l'aurez remarqué le jardin devient de plus en plus une pièce supplémentaire de la maison, l'envie de mettre le nez à l'extérieur est irrésistible dès que la température s'adoucit et que le soleil montre ses premiers rayons, voilà un simple, mais indéniable moment de bonheur.

Biographie : Diplôme en technique horticole au Collège Humber, en Ontario. Diplôme en technique d'aménagement paysager à l'université de Guelph en Ontario. Certificat en serriculture au Collège d'Alfred en Ontario.

Fonctions actuelles : Responsable du département d'aménagement paysager et Directrice de production en serres chez Gauthier fleurs et jardins à Trois-Rivières. Conférencière sur plusieurs thèmes sur l'horticulture un peu partout sur le territoire Québécois.

➤ Il est possible de renouveler sa carte de membre ou d'adhérer à la Société pour la programmation 2013-2014 le soir de cette conférence. Nous aurons tout au long de l'année de très belles conférences à venir, nous vous l'assurons.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, on vous y attendra avec plaisir! Entrée gratuite pour les membres et 5 \$ pour les non-membres. Goûter léger, prix de présence et tirages. **N'oubliez pas votre tasse, pour participer au tirage mensuel de 25 \$ chez IGA de St-Hyacinthe.**

Bienvenue à tous amateurs de jardinage et amenez vos amis.

*Gilles Paradis*

Président de la SHELTC,  
appuyé des membres du Conseil d'administration 2013-2014.



*L'environnement  
notre passion!*

Pour informations : Tél. : 450-793-4272 [sheltc@fsheq.net](mailto:sheltc@fsheq.net)

[www.sheltc.fsheq.org](http://www.sheltc.fsheq.org)

# Comité de la Rivière Noire

## LES PLAISIRS DE L'HIVER SUR LA RIVIERE NOIRE

Le mois de janvier est maintenant terminé et espérons que les grands froids n'auront pas l'idée de revenir en février. Quoi faire en hiver pour s'occuper ? Quoi de mieux que l'air frais et pourquoi ne pas profiter des avantages que la Rivière Noire met à notre disposition de façon naturelle. Plusieurs activités sont possibles : une randonnée en ski de fond, une balade en VTT ou en motoneige, une séance de patinage ou tout simplement une promenade à pied. Toujours s'assurer



que la glace a au moins 8 pouces ou plus et voilà, c'est parti! Profitez du paysage hivernal. Quoi de plus romantique que d'observer la nature lorsqu'il neige. Allez, un peu de courage! Habillez-vous chaudement et sortez dehors. Le printemps n'est pas loin...

HÉLÈNE PHANEUF

COMITÉ DE LA RIVIÈRE NOIRE, ST-LIBOIRE, ST-VALÉRIEN-DE-MILTON ET UPTON

## ***GENS DE SAINT-LIBOIRE DE 60 ANS ET PLUS***

Le Comité de la Politique de la famille de la municipalité de Saint-Liboire, par son sous-comité des Aînés, organise une soirée divertissante. Cette soirée aura lieu à la salle communautaire du **Domaine Saint-Liboire au 123, rue Gabriel**. Il va sans dire que tous les résidents du Domaine sont invités. Bienvenue à toutes et tous de 60 ans et plus.

**VENDREDI 21 MARS 2014 À 19 h**

❖ **Jeux d'adresse**  
(Pétanque et autres)

Raymond Tardif  
Le Comité des Aînés





# Église Évangélique Baptiste de Saint-Liboire

... Une communauté pour la région

175, rue Paquette, Saint-Liboire (Québec), J0H 1R0

## Plus religieux que tu penses!

Au moment d'écrire cet article, nous sommes à quelques heures du Super Bowl, le Canadien de Montréal vient de remporter deux victoires d'affilée, les olympiques vont commencer bientôt, voilà tout ce qu'il faut pour rendre la plupart des Québécois heureux! On dit que le sport c'est notre nouvelle religion, on se rassemble pour regarder le sport, on est prêt à y investir beaucoup de temps et d'argent. Un match du Canadien produit beaucoup plus d'émotions que d'assister à l'église n'est-ce pas? Qu'est-ce qu'une religion? C'est tout ce que l'on fait qui nous donne l'impression de faire partie de quelque chose de plus grand que nous. Tout ce qui produit en nous un sentiment de bonheur, qui donne un sens à notre vie ne serait-ce que pour un moment. Peut-être que le sport n'est pas votre religion, mais je suis certain que nous n'aurions pas à discuter longtemps ensemble, pour que vous commenciez à me partager ce qui vous passionne, ce qui donne un sens à votre vie. Donc avec cette nouvelle définition de la religion, êtes-vous religieux? Vous êtes probablement dans l'obligation de répondre oui.

Dans la Bible, il y avait un homme passionné par tout ce qui peut passionner quelqu'un, et en plus il avait le moyen de réaliser tout ce qu'il souhaitait. Il s'agit du roi Salomon. Il nous partage dans un livre de la Bible, l'Ecclésiaste, tout ce qu'il a fait, et croyez-moi, il est allé à fond. Mais sa conclusion nous étonne : « *Tout est vanité et poursuite du vent* » (Ec 2.17). Malgré tout le bonheur qu'il aurait dû vivre, il demeurerait avec un vide immense. Ce vide que nous laissent inévitablement toutes religions, sans aucune distinction. Pourquoi vivons-nous ce vide? Tout simplement parce que nous recherchons par notre propre effort, pour certains le bonheur, pour d'autres à plaire à Dieu. La Bible nous dit que tout ce que nous cherchons, nous ne pouvons rien faire pour l'avoir, parce que tout ce que nous cherchons ne se trouve pas dans une religion, mais dans une relation avec Celui qui dit : « j'ai tout accompli pour ton bonheur ».

« *Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* » (Jean 3.16)

### Choisis aujourd'hui la Relation plutôt que la religion

Réunions : mercredi 19 h (dans les maisons), dimanche à 9 h 30 (175 Pâquette)

**C'est une invitation!**

Sylvain Belval 450 793-4840

<http://st-liboire.weebly.com>

[eebstl@hotmail.com](mailto:eebstl@hotmail.com)



# Le transport collectif a une place pour vous !

La MRC des Maskoutains offre, pour votre municipalité, deux types de services de transport collectif sur l'ensemble de son territoire, lequel comprend 17 municipalités.

## Le transport adapté

C'est un service de transport collectif de type porte-à-porte, spécifiquement dédié et adapté aux personnes ayant des limitations et admises selon les critères reconnus de la Politique d'admissibilité du ministère des Transports du Québec. Pour être admissible, une personne doit avoir une limitation significative et persistante qui l'empêche d'utiliser le transport en commun régulier. Pour en attester, le formulaire d'admissibilité doit être complété par un spécialiste de la santé reconnu.

L'horaire de ce service est du lundi au mercredi, de 6 h 30 à 19 h, le jeudi, de 6 h 30 à 20 h, le vendredi, de 6 h 30 à minuit et le samedi, de 8 h à 17 h 30. Pour les municipalités rurales, nous offrons une desserte du lundi au vendredi à raison d'un aller vers Saint-Hyacinthe le matin et un retour en fin d'après-midi. De plus, vous pouvez utiliser la desserte des routes de demi-journée en milieu rural. Cette possibilité est offerte du lundi au vendredi. Les heures de desserte varient selon la disponibilité des véhicules, entre 10 h 30 et 13 h 30.

Il n'y a aucuns frais pour le traitement de dossier. Le coût d'utilisation par déplacement est de :

| Zone | Moyen de paiement                | Tarif par passage | Municipalités desservies par zone  |
|------|----------------------------------|-------------------|--|
| 1    | Passage simple                   | 3,10 \$           | Saint-Hyacinthe  |
|      | Carte multipassage (10 passages) | 23,20 \$          |  |
| 2    | Passage simple                   | 3,60 \$           | Saint-Damase, La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Simon, Saint-Liboire, Saint-Dominique, Saint-Pie, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine                           |
|      | Carte multipassage (10 passages) | 28,40 \$          |  |
| 3    | Passage simple                   | 4,10 \$           | Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Valérien-de-Milton, Saint-Hugues, Saint-Denis-sur-Richelieu |
|      | Carte multipassage (10 passages) | 33,50 \$          |  |

## Le transport collectif régional

C'est un service de transport collectif dédié à toute personne ayant besoin de transport, et ce, par le biais des places disponibles dans les véhicules du transport adapté, selon les dessertes établies. Le traitement de l'inscription est gratuit. Le coût d'utilisation par déplacement est de 3,50 \$ pour la zone 1, 4,00 \$ pour la zone 2 et 4,50 \$ pour la zone 3.

Nous rappelons que les étudiants inscrits aux programmes réguliers du Cégep de Saint-Hyacinthe ou de l'institut Vatel bénéficient du projet de la Passe écolo et ils peuvent utiliser sans frais ce service dans le cadre de leurs études.

**Pour toute information**, vous pouvez visiter le site Internet : [www.mrcmaskoutains.qc.ca](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca)

### Transport adapté

Téléphone : 450 774-8810

Courriel : [transadap@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:transadap@mrcmaskoutains.qc.ca)

### Transport collectif

Téléphone : 450 774-3173

Courriel : [tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca)



PENSER ET AGIR FAMILLE

## CONDUIRE UNE MOTONEIGE

### **ÂGE**

L'âge minimal pour conduire une motoneige au Québec est de 16 ans. Un certificat d'aptitude est en outre obligatoire pour les conducteurs âgés de 16 ou 17 ans. Ce certificat est délivré par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, à la suite d'un cours de formation.

### **CASQUE**

Le port du casque protecteur est obligatoire (conducteur et passager), peu importe l'endroit où l'on circule en motoneige; le passager prenant place dans un traîneau ou dans une remorque tiré par une motoneige doit également porter un casque protecteur.

### **LIMITE DE VITESSE**

*Sauf indication contraire*, la limite de vitesse permise en motoneige est de 70 km/h; ET, à moins de 30 mètres des résidences, la limite de vitesse est de 30 km/h.

### **CIRCULATION SUR LES CHEMINS PUBLICS ET PERMIS DE CONDUIRE**

Sauf dans les cas d'exceptions prévus à la *Loi sur les véhicules hors route*, il est interdit de circuler sur les chemins publics.

On ne peut traverser les chemins publics ou y circuler qu'aux endroits où il est autorisé de le faire et indiqués au moyen d'une signalisation routière appropriée.

Seul le gestionnaire du réseau (ministère des Transports ou municipalité) peut accorder l'autorisation d'utiliser un chemin public.

Pour emprunter un chemin public, selon les conditions prévues à la Loi, le conducteur d'une motoneige doit être titulaire d'un permis valide.

### **CIRCULATION À PROXIMITÉ DES LIEUX HABITÉS**

Il est généralement interdit de circuler à moins de 30 mètres d'une habitation, d'un établissement de santé ou d'une aire réservée à la pratique d'activités culturelles, éducatives ou sportives.

### **ASSURANCE**

Tout propriétaire de motoneige doit contracter une assurance de responsabilité civile minimale de 500 000 \$ pour les dommages causés à autrui. En vertu de la *Loi sur l'assurance automobile*, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) n'indemnise pas les motoneigistes ayant subi un accident, sauf si une automobile en mouvement est impliquée. Il est conseillé aux propriétaires de motoneige de contracter une assurance personnelle couvrant leurs dommages, tant corporels que matériels.

### **ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE**

Une motoneige doit être munie de l'équipement de sécurité obligatoire, qu'il est interdit de retirer ou de modifier. Il est également interdit de modifier le silencieux d'une motoneige ou l'une de ses composantes. Par exemple, il doit y avoir un miroir à gauche solidement fixé, un cinémomètre et les feux arrière doivent être présents et opérants.

## **DROITS DE PASSAGE**

On doit obtenir l'autorisation du propriétaire pour circuler sur un terrain privé.

## **CONDUITE AVEC LES CAPACITÉS AFFAIBLIES PAR L'ALCOOL**

Le Code criminel prévoit une infraction lorsque le conducteur de tout genre de véhicule à moteur

(automobile, motocyclette, motoneige, quad, etc.) a la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux. Cet hiver, les policiers de la MRC des Maskoutains, conjointement avec les policiers de la MRC d'Acton, ont ciblé des sites où auront lieu diverses opérations. Les policiers seront présents dans divers sentiers mitoyens et ils s'assureront du respect des différentes lois s'appliquant aux utilisateurs de motoneiges ou de véhicules hors route.

Soyez prudents lors de vos déplacements !

(Source : Gouvernement du Québec)

**Agente Magali Lagrandeur, poste des Maskoutains**

---

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez 310-4141 (\*4141 cellulaire) ou le 9-1-1  
925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 3C4 Tél. : (450) 778-8500 Téléc. (450) 778-8640  
Courriel : [poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca](mailto:poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca) - *Internet*: [www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)

---



### **Du 7 au 23 mars d'un bout à l'autre du pays Un RENDEZ-VOUS pour célébrer la FRANCOPHONIE!**

La Fondation canadienne pour le dialogue des cultures invite toute la population du pays à participer à la 16e édition des Rendez-vous de la Francophonie (RVF), qui aura lieu du 7 au 23 mars 2014. Chaque année, les Rendez-vous de la Francophonie célèbrent la langue française en mettant en lumière, par le biais de son site Web ([www.rvf.ca](http://www.rvf.ca)) plus de 1000 activités, événements et projections de l'Office national du film, se déroulant d'un bout à l'autre du pays. Les Rendez-vous de la Francophonie invitent donc toutes les Canadiennes et tous les Canadiens à célébrer la Joie de vivre en français.

### ***VERS UNE THÉMATIQUE FESTIVE ET HISTORIQUE : LA JOIE DE VIVRE D'HIER À DEMAIN!***

La Joie de vivre est synonyme d'allégresse, de vivacité et de gaieté de coeur. Il s'agit d'un sentiment représentatif des communautés francophones et acadiennes du Canada. Expression bien connue des anglophones, la Joie de vivre désigne la bonne humeur, le sens de l'humour et de la fête. L'édition 2014 des RVF traite de cette thématique en y incorporant un volet historique. « Dès son arrivée au Canada, Champlain a créé l'Ordre du Bon Temps afin

d'insuffler de la vie et de l'activité dans l'Habitation de Port-Royal », nous explique Guy Matte, Directeur général de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures. « Déjà à cette époque, l'humour et le divertissement ont servi à développer la communauté et les Rendez-vous de la Francophonie sont fiers de poursuivre cette tradition cette année en célébrant à leur tour la Joie de vivre ».

### **DAMIEN ROBITAILLE, PORTE-PAROLE**

C'est avec enthousiasme et beaucoup de fierté que l'auteur, compositeur et interprète franco-ontarien **Damien Robitaille** a accepté le mandat de représenter les Rendez-vous de la francophonie 2014. « C'est vraiment un grand honneur pour moi d'être au coeur de cet événement cette année et de pouvoir une fois de plus, faire la promotion de notre langue partout au pays. Je vous invite donc tous à célébrer le fait français et à prendre plaisir à parler cette langue qui nous rassemble ».

### **UN VISUEL À NOTRE IMAGE**

Le visuel de l'affiche 2014 des Rendez-vous symbolise la Joie de vivre de la francophonie canadienne en démontrant l'esprit festif et rassembleur de nos communautés. Le déploiement de l'oiseau illustre l'envol, la diversité et l'épanouissement des francophones à travers le pays tout en faisant place à la notion d'échange interculturel, représenté par les divers motifs traditionnels qui composent l'oiseau.

### **UN PARTENARIAT NATIONAL RENOUVELÉ AVEC JUSTE POUR RIRE**

À l'échelle nationale, l'équipe des RVF poursuit son partenariat avec le Groupe Juste pour rire afin d'offrir pour une seconde année consécutive une tournée pancanadienne d'un gala d'humour. **Le Gala des Rendez-vous de la Francophonie** sera de passage dans 6 provinces canadiennes et se produira dans plus d'une douzaine de villes. Les dates et les endroits de diffusion seront divulgués au courant du mois de janvier 2014.

### **CALENDRIER 2014**

Pour rester informé de ce qui se passe près de chez vous, les Rendez-vous de la Francophonie mettent à disposition un **répertoire d'activités** au [www.rvf.ca](http://www.rvf.ca). N'hésitez pas à le consulter ou à y inscrire une ou des activités qui se déroulent dans votre région. Ce répertoire démontre ainsi la grande vitalité des communautés francophones et acadiennes au Canada.

### **À PROPOS DES RENDEZ-VOUS DE LA FRANCOPHONIE**

Les Rendez-vous de la Francophonie font partie des manifestations entourant la Journée internationale de la Francophonie (20 mars), organisée chaque année partout dans le monde pour promouvoir la langue française et ses multiples expressions culturelles. Depuis plus de 15 ans, les Rendez-vous de la Francophonie (RVF) sont une occasion annuelle pour toutes les composantes de la société canadienne de célébrer leur attachement à la langue française au Canada. Durant les RVF, toutes les Canadiennes et tous les Canadiens sont invités à joindre les célébrations. Cette initiative est rendu possible grâce à l'appui financier de Patrimoine canadien.

*Depuis 2005, les RVF sont chapeautés par La Fondation canadienne pour le dialogue des cultures qui vise à promouvoir et à soutenir le dialogue et le rapprochement entre les communautés francophones et acadiennes et toutes les composantes de la société canadienne.*

**SOURCE :** Julie Dumoulin  
Direction des communications  
Tél : (613) 321-0102 poste 26

**Rendez-vous de la Francophonie**  
[julie@simoncc.ca](mailto:julie@simoncc.ca)

PENSER ET AGIR FAMILLE

**SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE**

Voici un rappel des règles de sécurité que les enfants doivent adopter lorsqu'ils utilisent le transport scolaire. En effet, il est suggéré aux parents de revoir celles-ci avec leurs enfants :

- ☒ Je me rends à l'avance à l'arrêt d'autobus pour éviter de courir.
- ☒ J'attends l'autobus en file sans bousculer les autres.
- ☒ J'attends que l'autobus soit immobilisé avant de m'en approcher.
- ☒ Je monte dans l'autobus en file et je tiens la rampe.
- ☒ Je me dirige vers ma place et m'assois immédiatement.
- ☒ Je laisse l'allée libre de tout objet.
- ☒ J'évite de distraire le conducteur ou la conductrice.
- ☒ Je laisse mes objets dans mon sac.
- ☒ Je garde les bras et la tête à l'intérieur de l'autobus en tout temps.
- ☒ Je ne jette aucun objet ou aliment par la fenêtre ou sur le plancher de l'autobus.
- ☒ Je reste assis tout au long du trajet, jusqu'à ce que l'autobus se soit complètement arrêté.
- ☒ Je m'éloigne de l'autobus dès que j'en suis descendu et je reste loin des roues.
- ☒ Je compte dix pas en sortant de l'autobus avant de traverser devant.
- ☒ Je m'assure que le conducteur ou la conductrice m'ait bien vu avant de traverser devant l'autobus.
- ☒ Je passe devant l'autobus, puis je regarde à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser la rue.
- ☒ J'attends les consignes du conducteur ou de la conductrice lorsque j'échappe un objet sous l'autobus. S'il est impossible de lui parler, j'attends que l'autobus se soit éloigné avant de ramasser l'objet.
- ☒ Je ne passe jamais derrière l'autobus scolaire.



La campagne de sécurité dans le transport scolaire « M'as-tu vu ? » aura lieu du 3 au 14 février 2014. Dans leur publication, l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) rappellent que le plus grand danger en transport scolaire se situe à l'extérieur de l'autobus. Cela dit, les parents peuvent contribuer à la sécurité lorsqu'ils circulent en présence d'un autobus scolaire, que ce soit sur la route, en zone scolaire ou dans la cour de l'école de leur enfant, en étant attentif à la signalisation et en respectant les règles de sécurité routière. Lors de cette campagne, les policiers feront des rencontres dans certaines écoles primaires de la MRC des Maskoutains afin de rappeler les consignes de sécurité aux enfants. De plus, ils seront présents aux abords des écoles et sur les trajets empruntés par les autobus d'écoliers afin de s'assurer du respect de la signalisation par les automobilistes.

**Agente Magali Lagrandeur,  
Sûreté du Québec**



---

## **HIVER ET COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES (BAC BRUN)**

**Saint-Hyacinthe, le 9 janvier 2014** – En hiver, la collecte des matières organiques via le bac brun est effectuée à raison d'une fois par mois, et ce, jusqu'au début avril. Pour éviter que vos matières restent coincées dans le bac en raison du gel, il est fortement recommandé de **tapisser le fond du bac de matières organiques de plusieurs épaisseurs de papier journal** afin d'absorber l'humidité des aliments qui y sont déposés. Il est également recommandé de **placer dans votre bac, un sac de papier conçu pour la collecte des feuilles mortes** afin d'y déposer des matières organiques. Ces sacs, d'une capacité de 60 à 80 litres, sont vendus dans la majorité des quincailleries et permettent de conserver votre bac propre durant la période hivernale, tout en évitant que les matières ne collent aux parois, sous l'effet du gel et du dégel.

En 2013, nous avons détourné plus de 10 600 tonnes de matières organiques de l'enfouissement grâce à la participation soutenue de toute la population et nos résultats font l'envie de nombreuses municipalités du Québec. Les quantités et la qualité des matières organiques collectées à ce jour confirment que la majorité des citoyens participent bien à cette collecte. Pour continuer en ce sens et pour réduire d'avantage la quantité de matières dirigées vers l'enfouissement, il est important de faire quelques rappels :

- **Aucun sac de plastique ne doit être déposé dans le bac brun** même s'ils portent la mention *biodégradable* ou *compostable*. Ceux-ci ne sont pas acceptés par le centre de compostage, même s'ils sont vendus avec des équipements identifiés aux fins de récupération des matières compostables;
- Les **matières recyclables** telles que les contenants de verre, de plastique et de métal **ne doivent pas se retrouver dans le bac brun**, mais plutôt dans le bac vert de recyclage;
- Les **animaux morts** ne doivent en aucun temps, être placés dans le bac brun;
- Les **cendres de foyer** ne doivent en aucun temps être placés dans le bac brun avant d'avoir été entièrement refroidies pendant plusieurs jours et retournées dans leur contenant. **Elles peuvent représenter un risque d'incendie important**, tant à l'intérieur du bac que dans le camion de collecte et il est essentiel de bien les gérer avant d'en disposer.

Pour toute information, n'hésitez pas à appeler la Régie au **450 774-2350** ou votre municipalité.

Source : Réjean Pion, directeur général  
[riam@ntic.qc.ca](mailto:riam@ntic.qc.ca)



CLD Les Maskoutains



## Producteurs, transformateurs et artisans recherchés!

Le 12 septembre dernier, le ministre canadien de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire M. Gerry Ritz et le vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), M. François Gendron, annonçaient le lancement du Programme Proximité. Ce Programme d'aide financière, assorti d'une enveloppe budgétaire de 5 millions de dollars sur cinq ans, vise à appuyer les initiatives régionales contribuant au développement des marchés de proximité.

Voulant bénéficier de cette opportunité pour mettre en valeur le secteur agroalimentaire de la MRC, le CLD Les Maskoutains est à l'œuvre et déposera, dans le prochain appel de projets du MAPAQ au mois de février prochain, un projet de marché rotatif dans quatre municipalités de la MRC des Maskoutains, soit Sainte-Madeleine, Saint-Valérien-de-Milton, Saint-Jude et Sainte-Hélène-de-Bagot. Déjà, quelques producteurs et transformateurs de la MRC ont confirmé leur intérêt à supporter le développement de ce projet.

Le projet déposé au MAPAQ consiste en ce que chaque municipalité accueillera le marché public une fois par mois. Le marché sera ouvert tous les samedis de 8 h à 12 h, de juin à septembre 2014. L'élaboration de ce nouveau projet a pour but d'offrir une vitrine supplémentaire pour les produits des producteurs et des transformateurs en agroalimentaire de la région.

Également, grâce au déploiement de cette nouvelle initiative, le CLD Les Maskoutains désire contribuer au rayonnement des artistes et des artisans professionnels en leur offrant l'opportunité de participer au projet de marché rotatif. Aussi, la réalisation de ce projet est une excellente occasion de regrouper d'autres activités se déroulant dans les municipalités rurales, que ce soit au niveau des attraits touristiques, des produits d'art, des loisirs et autres.

À cet effet, le CLD Les Maskoutains souhaite recevoir des candidatures de producteurs, transformateurs, artistes et artisans professionnels afin d'effectuer une sélection pour offrir les tables disponibles. Les intéressés peuvent faire parvenir une lettre démontrant leur intérêt à l'adresse suivante : [carrieres@cld-cite.qc.ca](mailto:carrieres@cld-cite.qc.ca) d'ici le 29 mars 2014. Une priorité sera accordée pour les candidats ayant un lien de près ou de loin avec le domaine de l'alimentation.

### Quelques statistiques...

Selon une étude de l'Association des Marchés publics du Québec (AMPQ) portant sur les impacts économiques des marchés publics agroalimentaires au Québec, près de 60 % des Québécois ont acheté des victuailles dans un marché public en 2011 et 36 % l'ont fréquenté au moins cinq fois. Les ménages avouent y avoir dépensé en moyenne 252 \$ au cours de la même période, en achetant des fruits et légumes locaux. De plus, trois clients sur cinq (60 %) disent avoir fait des achats qu'ils n'auraient pas faits habituellement, ce qui semble indiquer que les achats impulsifs sont monnaie courante dans les marchés publics. Aussi, deux personnes sur cinq (39,2 %) disent profiter de leur sortie au marché public pour réaliser une activité connexe à proximité.

Source : Steve Carrière  
Agent de développement rural CLD Les Maskoutains 450 773-4232, poste 257



**Fédération de l'UPA  
de la Montérégie**

## **ESSAIS DE RAY-GRASS DANS DEUX BASSINS VERSANTS : DES RÉSULTATS CONCLUANTS!**

**LE 29 JANVIER 2014** – Près de 40 personnes ont participé, le 23 janvier dernier, à la présentation des résultats des essais de ray-grass qui ont eu lieu dans les bassins versants de la rivière des Hurons et du ruisseau Coderre. Effectivement, l'implantation de cette plante entre les rangs de maïs contribue à réduire l'érosion des sols, tout en améliorant la structure du sol et la qualité de l'eau.

« Les essais réalisés chez 15 producteurs agricoles en 2013 ont été concluants à plusieurs égards. De façon générale, le ray-grass s'est bien implanté et a créé une couverture homogène du sol, et ce, sans diminuer les rendements de maïs », a indiqué Catherine Plante, agente en agroenvironnement de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. En tout, près de 150 hectares de cultures intercalaires ont été implantés.

Après la présentation des résultats par les agronomes du groupe ProConseil et du club Agri Conseils Maska, quelques producteurs ayant participé aux essais ont partagé leur expérience avec les participants présents. La plupart d'entre eux ont d'ailleurs constaté une meilleure portance de leur sol au moment de la récolte.

### **Producteurs recherchés**

Les essais se poursuivront aussi en 2014, avec quelques variations. Pour ce faire, des producteurs agricoles dans les bassins versants de la rivière des Hurons et du ruisseau Coderre sont recherchés. Les agriculteurs intéressés à participer aux essais cette année sont invités de contacter dès maintenant les coordonnatrices des projets :

#### Bassin versant de la rivière des Hurons

(MRC de Rouville, des Maskoutains, du Haut-Richelieu et de la Vallée-du-Richelieu)

Catherine Plante  
cplante@upa.qc.ca  
450 774-9154, poste 5219

Chantale Soumahoro  
csoumahoro@upa.qc.ca  
450 774-9154, poste 5218

#### Bassin versant du ruisseau Coderre

(MRC Marguerite d'Youville et Vallée-du-Richelieu)

Cécile Tartera  
cecile.tartera@groupeproconseil.com  
450 864-0180, poste 106

En partenariat avec les clubs conseils Groupe ProConseil et Agri Conseils Maska, ces essais ont été réalisés dans le cadre des projets de bassins versants de la rivière des Hurons et du ruisseau Coderre.

Source : Chantal Legault  
Conseillère aux communications et à la commercialisation  
Fédération de l'UPA de la Montérégie  
450 454-5115 ou 450 774-9154, poste 6233  
clegault@upa.qc.ca





**Les Serres  
Beauregard inc.**

135, Rang Charlotte  
Saint-Liboire QC  
J0H 1R0

T 450.793.2765  
F 450.793.2580

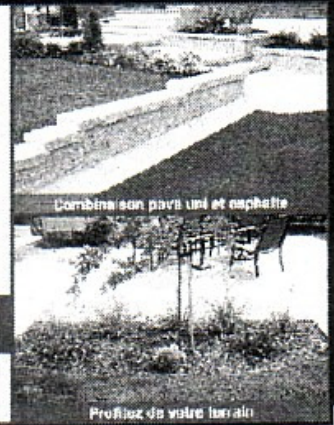
**Plantes d'intérieur**

PAYSAGEMENT  
*Lapierre*

Patrick Lapierre  
**450 791-2765**  
R.D.Q. 0582-0100-01

Conception et réalisation  
d'aménagement paysager

- SERVICE D'ARCHITECTE
- ENTRETIEN COMPLET



Combinaison pavé uni et asphalte

Profilés de votre terrain

735, ave Sainte-Anne,  
Saint-Hyacinthe,  
Québec J2S 5G6  
Télécopieur : 450-771-4037  
Courriel : jytremblay@arpgeo.ca

*Jean-Yves*  
**Tremblay**  
arpenteur-géomètre

450-771-4224

**Me Nathalie Dauphinais, LL.B., D.D.N.**  
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE



140, Carré du Boisé, St-Liboire  
(Québec) J0H 1R0

Téléphone: (450) 793-2936  
Télécopieur: (450) 793-2080



**GÉRARD DION**  
**& FILS**  
inc.   
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

FERME-COMMERCE  
INDUSTRIE-RÉSIDENCE  
FOURNISSEUR DE MATÉRIEL  
ÉLECTRIQUE NEUF ET USAGÉ  
Pierre et Serge Dion  
154, St-Patrice  
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

Tél.: 450.793.4481  
1 800.808.4481  
Fax: 450.793.4485

**R.G.N.M.**  
Services S.E.N.C.  
Ébénisterie,  
Reproduction & Restauration  
de meubles antiques

**450.793.4012**  
1615, rang St-Édouard  
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0

Excavation  
**Sylvain Plante**  
R.B.Q. 8102-7723-03 *et Fils Inc.*  
217, Rang Charlotte  
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre  
Terre à jardin  
Terre à gazon tamisée  
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES  
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION  
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER  
PRIGNE DE DÉBRICHEMENT • GODIN EN V

*Sylvain* : 450 793-2534 *Bernie* : 450 793-2535

**Esthétique**  
*Cathy*

*Cathy Bérubé*  
propriétaire

42, Bouvier, St-Liboire QC J0H 1R0 **450 793.4058**




**Maryse Morin**  
 Courtier immobilier agréé  
 maryse.morin@viacapitale.com

**450 250 0555**  
 viacapitaleaffaires.com

1906, rue des Cascades, bureau 203  
 Saint-Hyacinthe Québec J2S 3J5  
 F 450 250 0556

viacapitale  
 AFFAIRES

>> On connaît le marché



**Pharmacie  
 Nicolas Borri**  
 Pharmacien propriétaire

**Nicolas Borri**  
 54 St-Patrice  
 St-Liboire (QC)  
 J0H 1R0  
 T (450) 793-4466  
 F (450) 793-4861

Lun. Mar. Vend.  
 9h30 à 18h00  
 Mer. Jeu.  
 9h30 à 20h00  
 Sam.  
 9h30 à 17h00  
 Dim.  
 Fermé

Livraison gratuite

membre affilié à  
**Proxim**

**Anne**  
 la petite cordonnière




95 St-Joseph St-Liboire  
 J0H 1R0 Québec  
 450-793-4944  
 lucanne.ls@hotmail.com

Heure d'ouverture  
 Mardi au Vendredi  
 9:00 à 18:00 heures  
 Samedi de 9:00 à 14:00

ASSEMBLÉE NATIONALE  
 QUÉBEC

**Émilien Pelletier**  
 Député de Saint-Hyacinthe



800, avenue Sainte-Anne, bureau 400  
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G7  
 Tél.: 450-773-0550  
 Téléc.: 450-773-6092

UN  
**QUÉBEC**  
 POUR TOUS

emilienpelletier.org    epelletier-sahy@assna.qc.ca

Massothérapie  
 et Esthétique  
 Jocelyne Laplante



17, rue Quintal, Saint-Liboire


Certificat cadeau disponible  
 reçu d'assurance

- Massage suédois
- Massage aux pierres chaudes
- Enveloppement corporel
- Facial
- Épilation à la cire
- Maquillage etc.


Prendre rendez-vous au **450-793-4551**

LES  
**CONSTRUCTIONS  
 RICHARD  
 ROUSSELLES INC.**

ENTREPRENEUR  
 GÉNÉRAL



169, rue Morin, Saint-Liboire  
 Québec J0H 1R0  
 Tél.: 450 793-4963  
 Cell.: 450 278-0111  
 Fax: 450 793-4983  
 Courriel: richard@c-r-d.ca  
 www.constructionrdeslandes.ca




**Spa Canin**  
 salon de toilettage

tél.: 450 779.2988 sur rendez-vous



**Salon Ginette Robert**  
 Coiffure pour toute la famille

450 793-4664  
 jrobert@hotmail.com

75, rue Gabriel  
 Saint-Liboire, QC  
 J0H 1R0



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**Luc Bergeron, CPA auditeur, CGA**  
Associé

EPR inc.  
450, av. St-Joseph, bureau 200  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8K5  
www.eprquebec.com

Tél. : 450 774-7165 #232  
Télécopieur : 450 774-1589  
luc.bergeron@eprquebec.com

Un membre indépendant de Groupe EPR Canada inc.

CENTRE PROFESSIONNEL MULTIMEDIA ET REPRODUCTION DE DOCUMENTS NUMÉRIQUES



www.megareseau.com

▲ Photocopie  
▲ Imprimerie

T 450.773.5877  
1 800 337.5877  
F 450.773.5977

*Konique Charpentier*

1456, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe QC J2S 2J6

info@megareseau.com



Propriétaires :

*Anne-Marie Scott, pâtissière*  
*Patrick Bernier, cuisinier*

450-793-4430  
126, rue Saint-Patrice  
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0  
COMPLEXE H TELIER



**A&R ÉLECTRIQUES**  
Les entreprises électriques A&R Ltée



*Ginette St-Onge, Mtl.*  
*Normand St-Onge, Mtl.*  
*Mathieu St-Onge, Est.*

T. 450 253-8690 514 456-8690  
F. 450 253-0017

COMPLEXE H TELIER

www.arelectrique.ca

# ENTRETIEN SAISONNIER

JOCELYN LAPALME

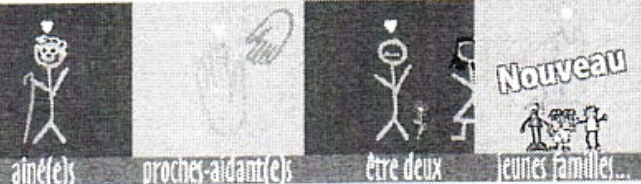
Déneigement - Fauchage - Labour - Excavation  
Nivellement - Bois de chauffage - Divers

Tél: 450.793.4628

1185, rang St-Édouard, St-Liboire, Qc J0H 1R0



www.coopauxp'titssoins.com  
**450 771-0605**



Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

Patrice Dion  
Représentant

Ferme: (450) 793-2774 Rés.: (450) 793-4310  
(450) 793-2780



**FERME CERPAJO INC.**

156, RANG CHARLOTTE  
ST-LIBOIRE (QUEBEC)  
J0H 1R0

TRAVAUX À FORFAIT DE TOUT GENRE

SEMENCE  
FENAISSON  
BATTAGE  
LABOUR  
NIVELLEMENT  
DÉNEIGEMENT  
DIVERS



RÉSIDENTIEL  
COMMERCIAL  
RÉNOVATION

RBQ : 8002-8984-89

info@pmmorin.com - www.pmmorin.com

Pascal Morin: 450.278.4275  
Francis Morin: 450.278.4278

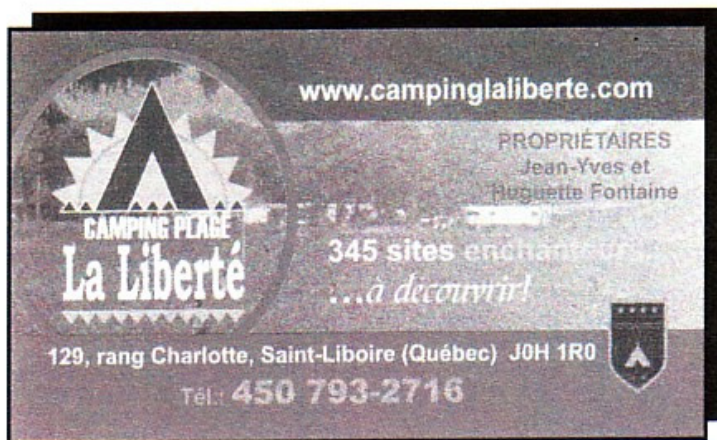


*Centre de Rénovation A.L. Inc.*  
*Vitrierie Maskoutaine*  
*Serrurerie A.L. Inc.*

2740 Boul. Laurier Est  
 Saint-Hyacinthe, Qc  
 J2R 1P8

Tél: (450) 773-3408  
 Fax: (450) 773-9753

André Leroux  
 Président  
 RBQ231D-0340-16



[www.campinglaliberte.com](http://www.campinglaliberte.com)

PROPRIÉTAIRES  
 Jean-Yves et  
 Huguette Fontaine

CAMPING PLAGE  
**La Liberté**

345 sites enchanteurs  
 ...à découvrir!

129, rang Charlotte, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0

Tél: 450 793-2716

**ANNONCEZ  
 VOTRE ENTREPRISE !**

Cet espace est disponible  
 pour vous faire connaître davantage.  
 Appelez votre bureau municipal.  
**450.793.2811**

**ANNONCEZ  
 VOTRE ENTREPRISE !**

Cet espace est disponible  
 pour vous faire connaître davantage.  
 Appelez votre bureau municipal.  
**450.793.2811**

**MISSION**  
**IMPOTS-CIBLE**

- 🕒 Services fiscaux & financiers
- 🕒 Service à l'année, rapide et personnalisé
- 🕒 Déclarations de revenus pour particuliers & entreprises
- 🕒 Déclarations TPS / TVQ pour entreprises
- 🕒 Remboursement maximum garanti
- 🕒 Travail garanti

**Sur rendez-vous**  
 Karina Dionne, B.A.A.  
 27, rue Paquette  
 Saint-Liboire (Qc)  
 J0H 1R0

[info@mission-impots-cible.com](mailto:info@mission-impots-cible.com)  
 (450) 793-2225 • Fax : (450) 793-2211

[www.mission-impots-cible.com](http://www.mission-impots-cible.com)



# Desjardins

## Caisse du Plateau maskoutain

Conjuguer avoirs et êtres

**Siège social :**

**Heures d'ouverture**

151, rue Gabriel  
Saint-Liboire QC J0H 1R0  
Tél. : 450-793-4491  
Fax : 450-793-4905

lundi, mardi, mercredi : de 9 h 30 à 15 h 00  
jeudi : de 9 h 30 à 20 h 00  
vendredi : de 9 h 30 à 16 h 00

**Centre de services :**

**Heures d'ouverture**

1199, rue Principale  
Saint-Dominique QC J0H 1L0  
Tél. : 450-773-1359  
Fax : 450-773-5489

lundi, mardi, mercredi : de 10 h 00 à 15 h 00  
jeudi : de 10 h 00 à 20 h 00  
vendredi : de 10 h 00 à 16 h 00

Courriel : [caisse.t90004@desjardins.com](mailto:caisse.t90004@desjardins.com)